

Hauts-de-France

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE & BÂTIMENT DURABLE

BILAN ANNUEL 2018



Cette couverture a été conçue en utilisant des illustrations de Freepik.com

2018 en bref dans la région...

RÉNOVATION DU PARC DE LOGEMENTS EXISTANTS

sur un an

1 340 000

résidences principales construites avant 1971
80%
 des logements vendus ou loués en étiquette
 D, E, F et G



33 800 à 37 100 logements privés
 rénovés avec aides, terminés en 2018
 dont **21 000 à 23 200** rénovations
 considérées comme performantes



576 000

logements sociaux



5 081 logements rénovés via l'éco-
 PLS livrés en 2018



3,3 Mds €

chiffres d'affaires entretien-rénovation du
 logement



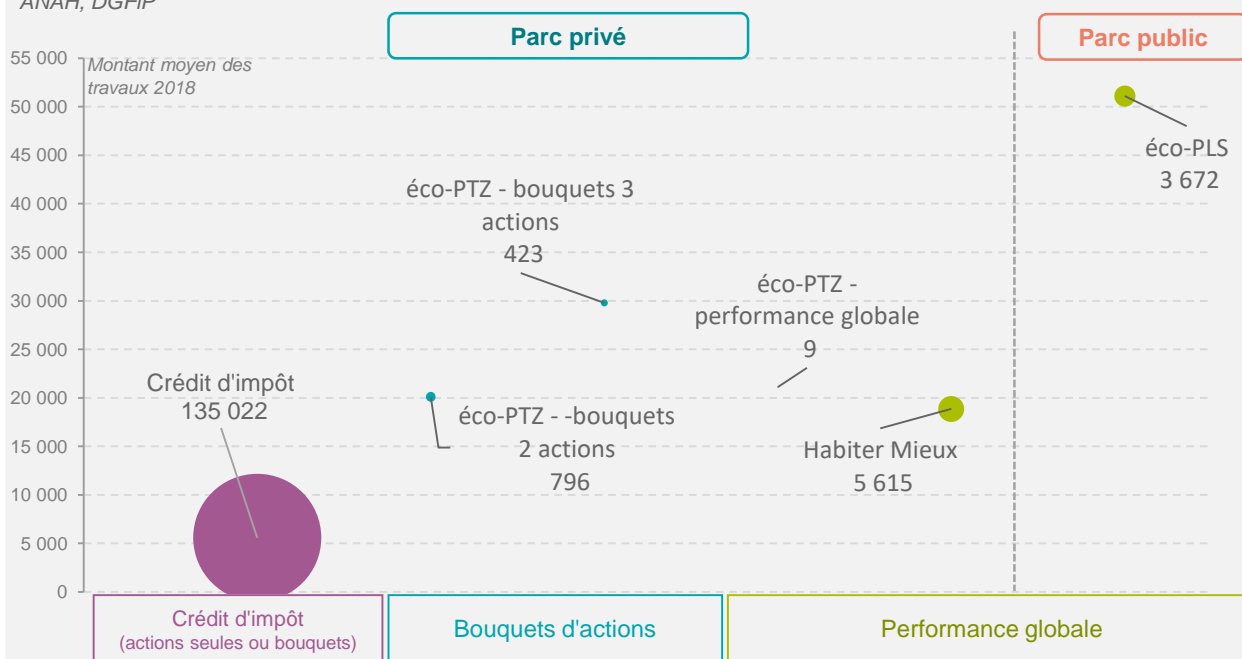
1 000 à 1 100 M€ de travaux
 de rénovation énergétique avec
 recours aux aides



Bilan des dispositifs d'aide à la rénovation énergétique

Les leviers à la rénovation énergétique en 2018 en Hauts-de-France

Unité : nombre de logements et montant des travaux en euros HT - Sources : CERC à partir des données SGFGAS, DHUP, ANAH, DGFIP



2018 en bref dans la région...

CONSTRUCTION DURABLE DE LOGEMENTS ET BÂTIMENTS TERTIAIRES

28 560
logements autorisés



4 858 demandes de labels
énergétiques > RT 2012
Soit **17%** des autorisations

sur un an



2 235 logements engagés dans une
démarche de qualité environnementale
Soit **8%** des autorisations



1 529 700 m²
de locaux tertiaires autorisés



90 989 m² ont fait l'objet d'une
demande de labellisation énergétique
Soit **6%** des autorisations



76 722 m² de locaux engagés dans
une démarche de qualité environnementale
Soit **5%** des autorisations



MOBILISATION DES PROFESSIONNELS

33 846
entreprises de Bâtiment



4 318 entreprises RGE (juin 2019)

sur un an



67 bureaux d'études et économistes
RGE (mars 2019)



Sommaire

L'environnement socio-économique

p. 7

- 2018, poursuite de la croissance p. 8
- Stabilisation fragile du chiffre d'affaires Bâtiment en 2019 p. 9
- Repli de l'activité entretien-rénovation p. 10
- Un potentiel de logements à rénover important mais disparate p. 11

Les leviers à la transition énergétique dans le Bâtiment

p. 15

- Sur le parc existant, des dispositifs d'aide à la rénovation énergétique différemment sollicités p. 16
- L'accompagnement dans les territoires p. 26
- Rappel sur les signes de reconnaissance p. 31
- Sur le parc existant, des labellisations énergétiques et environnementales...
 - Logements p. 32
 - Bâtiments tertiaires p. 33
- Sur le parc neuf, des labellisations énergétiques et environnementales concentrées sur certains territoires
 - Logements p. 34
 - Bâtiments tertiaires p. 36
- Les nouveaux labels anticipant la RE 2020 p. 37
- L'installation d'équipements utilisant une source d'énergie renouvelable p. 39

L'impact sur la rénovation énergétique

p. 41

- Les logements rénovés comparés aux objectifs du SRCAE p. 42
- Le marché de la rénovation énergétique générateur d'activité p. 44
- Des impacts économiques variables selon les dispositifs d'aide p. 46

La mobilisation des professionnels

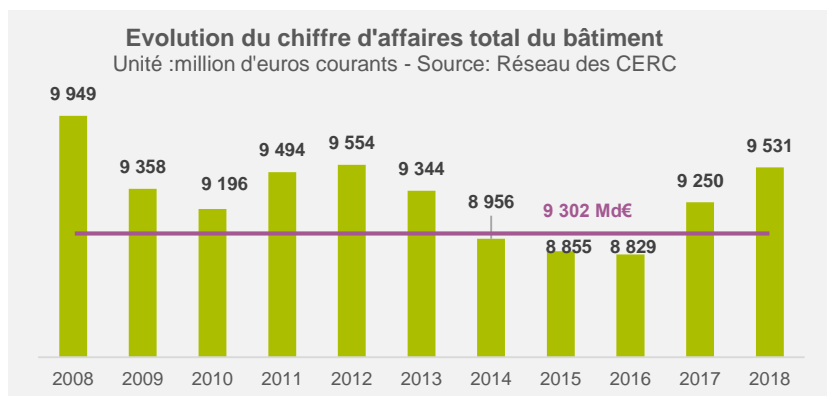
p. 49

- Structure des entreprises du Bâtiment p. 50
- La qualification RGE mobilise les entreprises... p. 51
- Le nombre de RGE actuel permet-il de répondre à la demande? p. 55

L'ENVIRONNEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE



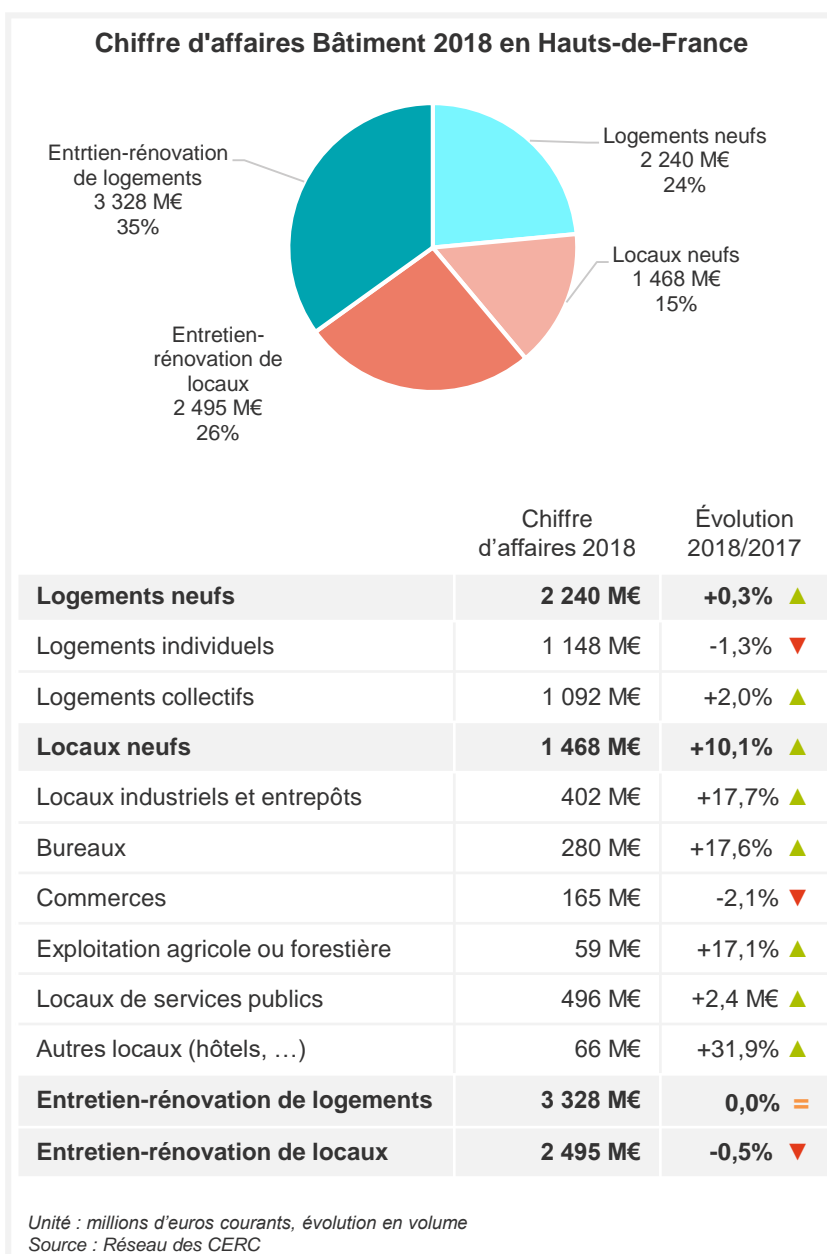
2018, poursuite de la croissance : un chiffre d'affaires qui n'avait pas été atteint depuis 2012



Chiffre d'affaires Bâtiment 2018

Hauts-de-France	France
9,5 Md€	142,9 Md€
+1,4%	+1,8%

Évolution du chiffre d'affaires en volume



En progression de 1,4% par rapport à 2017, le chiffre d'affaires Bâtiment des Hauts-de-France s'élève à 9 531 millions d'euros en 2018. Un montant qui n'avait plus été atteint depuis cinq ans et qui est supérieur à la moyenne de la période 2008-2018.

Par segment, l'activité liée aux logements est identique à celle de 2017 (+0,1%). Tandis que le chiffre d'affaires généré par les locaux a conforté sa dynamique en augmentation de 3% par rapport à l'année dernière.

Hausse généralisée de l'activité en 2018, hormis dans l'individuel neuf et l'entretien-rénovation de locaux

La bonne orientation de l'activité Bâtiment observée en 2018 dans les Hauts-de-France relève de deux facteurs. Elle est liée d'une part au dynamisme affiché dans la production de bâtiments non résidentiels neufs et dans une moindre mesure aux logements neufs. Et d'autre part, au maintien à un niveau élevé des activités liées à l'entretien-rénovation de logements (l'activité Entretien-Rénovation représentant 61% du chiffre d'affaires Bâtiment en 2018).

📍 Stabilisation fragile du chiffre d'affaires Bâtiment en 2019 dans les Hauts-de-France

Prévisions d'évolution* du chiffre d'affaires Bâtiment 2019 en Hauts-de-France

Bâtiment	-0,5%	▼
Dont...		
Construction neuve	-1,7%	▼
Entretien-rénovation	+0,2%	▲
Dont...		
Logements	-2,3%	▼
Locaux	+1,9%	▲

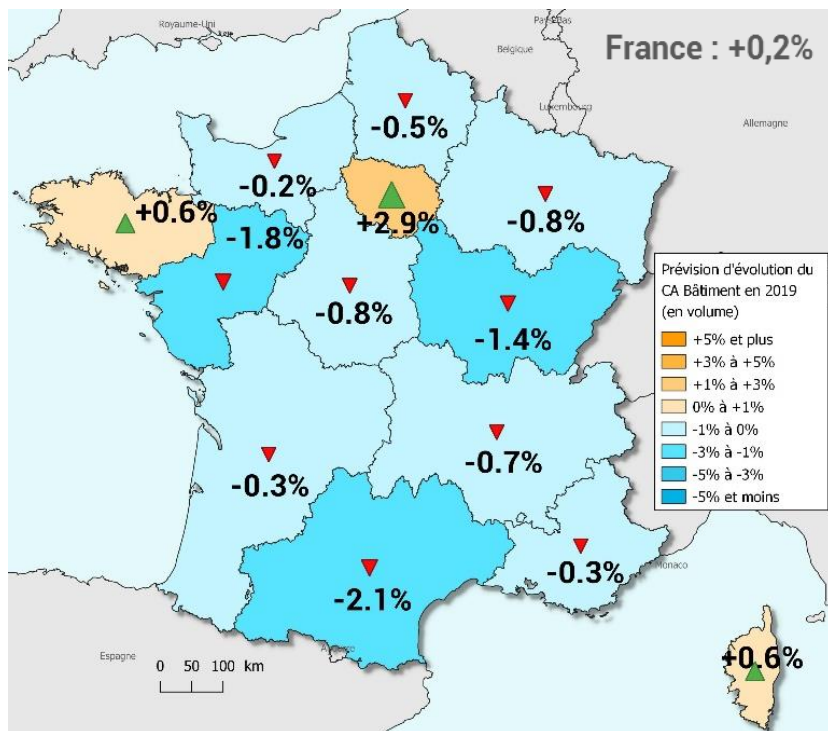
* Evolution en volume par rapport à 2018
Source : Réseau des CERC

Les prévisions d'activité 2019 anticipent une baisse du chiffre d'affaires Bâtiment dans les Hauts-de-France. Ainsi, le rythme de croissance ralentirait, montrant des signes de faiblesse par rapport à 2018. La contraction serait cependant contenue, maintenant une relative stabilisation de -0,5% en volume en 2019 (contre +1,4% en 2018).

Le niveau d'activité Bâtiment serait encore élevé et générerait un chiffre d'affaires de l'ordre de 9 479 millions d'euros. Ce dernier se maintiendrait ainsi au dessus de celui correspondant à la moyenne de longue période 2008-2018 (9 302 millions d'euros).

Après 3 années consécutives de croissance, l'activité Bâtiment faiblirait en 2019

Prévisions d'évolution* du chiffre d'affaires Bâtiment en 2019



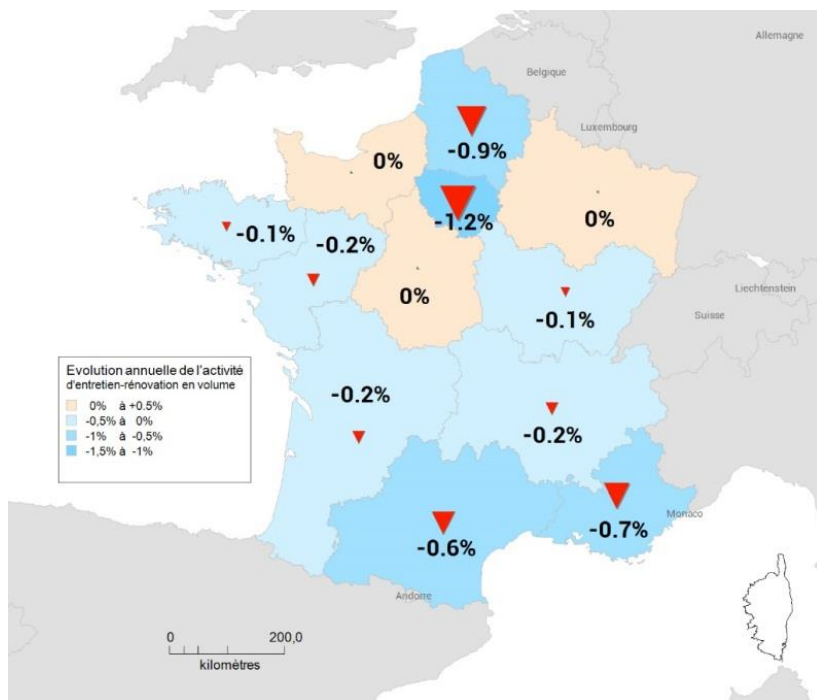
* Evolution en volume par rapport à 2018
Source : Réseau des CERC

Les prévisions 2019 concernant l'analyse des évolutions territoriales anticipent une baisse du chiffre d'affaires Bâtiment (en volume) dans la quasi-totalité des régions, hors Ile-de-France, Bretagne et Corse.

L'évolution du chiffre d'affaires Bâtiment 2019 montre des baisses significatives en Occitanie (-2,1%), Pays de la Loire (-1,8%) et Bourgogne-Franche-Comté (-1,4%). En parallèle, trois régions s'inscrivent à contre courant. Elles prévoient un chiffre d'affaires en croissance plus ou moins importante. Ainsi, la Bretagne comme la Corse anticipent une progression de +0,6% ; l'Île-de-France envisage une augmentation de son chiffre d'affaires de près de 3%.

📍 Repli de l'activité entretien-rénovation en région

Evolution de l'activité d'entretien-rénovation en volume



Source : Réseau des CERC
Unité : % d'évolution en volume du montant HT facturé

Évolution de l'activité entretien-rénovation

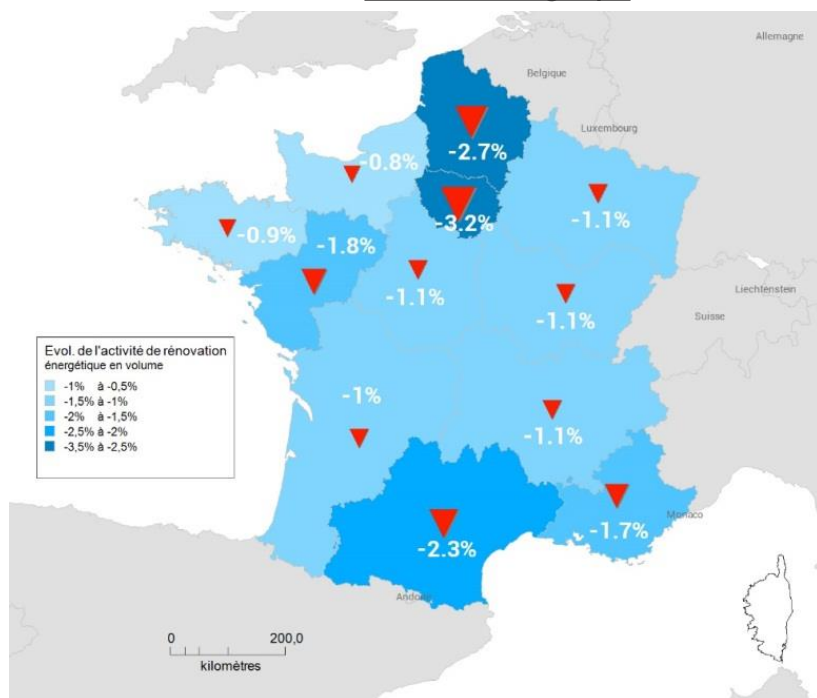
(évol. 1 an, cumul 4 trim. - en volume)

Hauts-de-France	France
-0,9%	-0,5%

Sur les 4 derniers trimestres (du 2^{ème} trimestre 2018 au 1^{er} trimestre 2019) le marché de l'entretien-rénovation se repli de 0,9% dans les Hauts-de-France, contre -0,5% au niveau national.

Comparés aux autres régions, les Hauts de France sont avec l'Ile de France, Paca et Occitanie, les territoires les moins dynamiques.

Evolution de l'activité de rénovation énergétique en volume



Source : Réseau des CERC
Unité : % d'évolution en volume du montant HT facturé


Évolution de l'activité rénovation énergétique

T1 2019 par rapport au T1 2018 (en volume)


Hauts-de-France	France
-2,7%	-1,8%


Dans les Hauts-de-France, au 1^{er} trimestre 2019, la rénovation énergétique est en baisse de 2,7% par rapport à l'année dernière à la même période, soit une tendance plus marquée qu'en France.

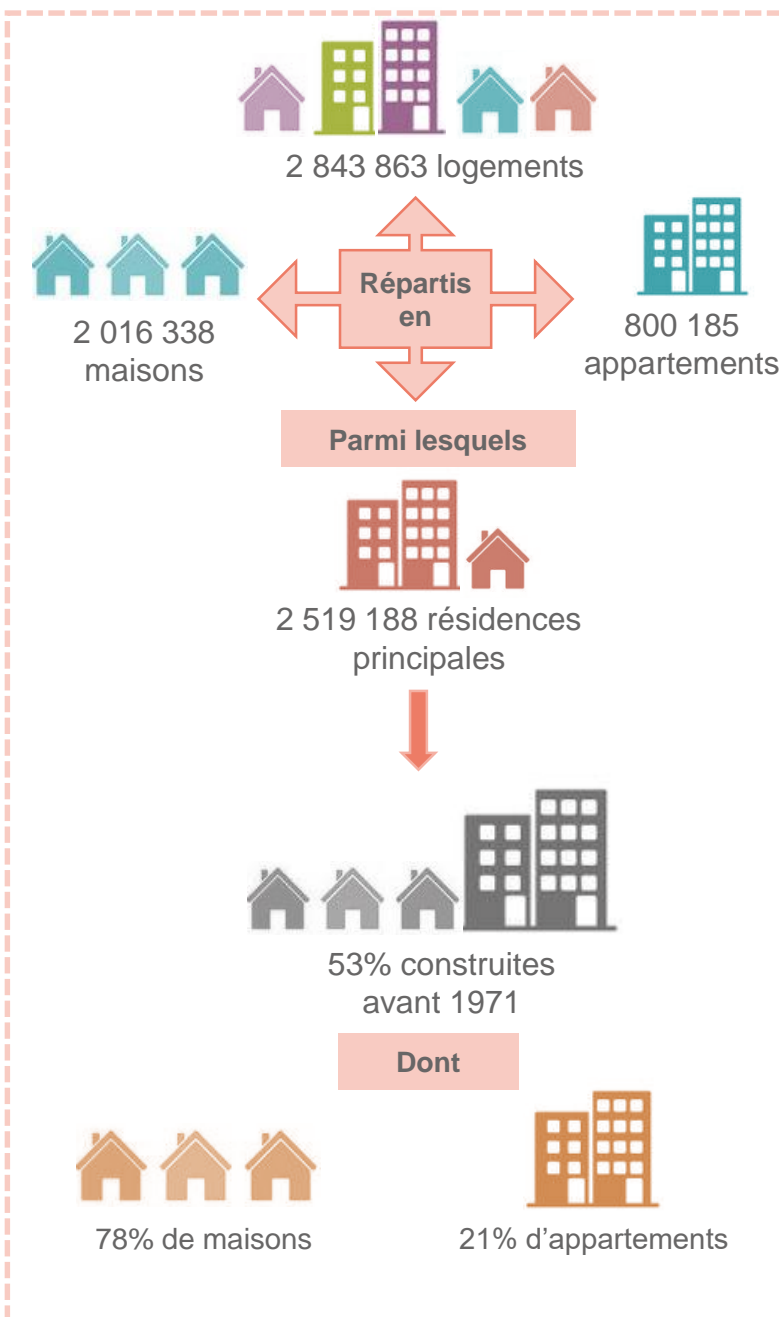
📍 Un potentiel de logements à rénover important mais disparate

 **Rappel des caractéristiques du parc de logements**

Source : INSEE - Recensement de la population (2016)

 **2 843 863** logements dont 71% de maisons

 **2 519 188** résidences principales dont 53% construites avant 1971



Part de l'individuel dans le parc de logements

Hauts-de-France	France
71%	56%

Une surreprésentation des logements individuels

Dans les Hauts-de-France plus de 7 logements sur 10 sont des maisons contre moins de 6 sur 10 au niveau national. Cette caractéristique est plus marquée dans le parc privé que dans celui du public.

Des maisons anciennes et très anciennes très présentes sur tout le territoire régional

57% des résidences principales individuelles ont été achevées avant la première réglementation thermique de 1975, contre 44% en France métropolitaine.

Un taux de vacance structurel particulièrement élevé dans les secteurs ruraux situés à l'est de la région

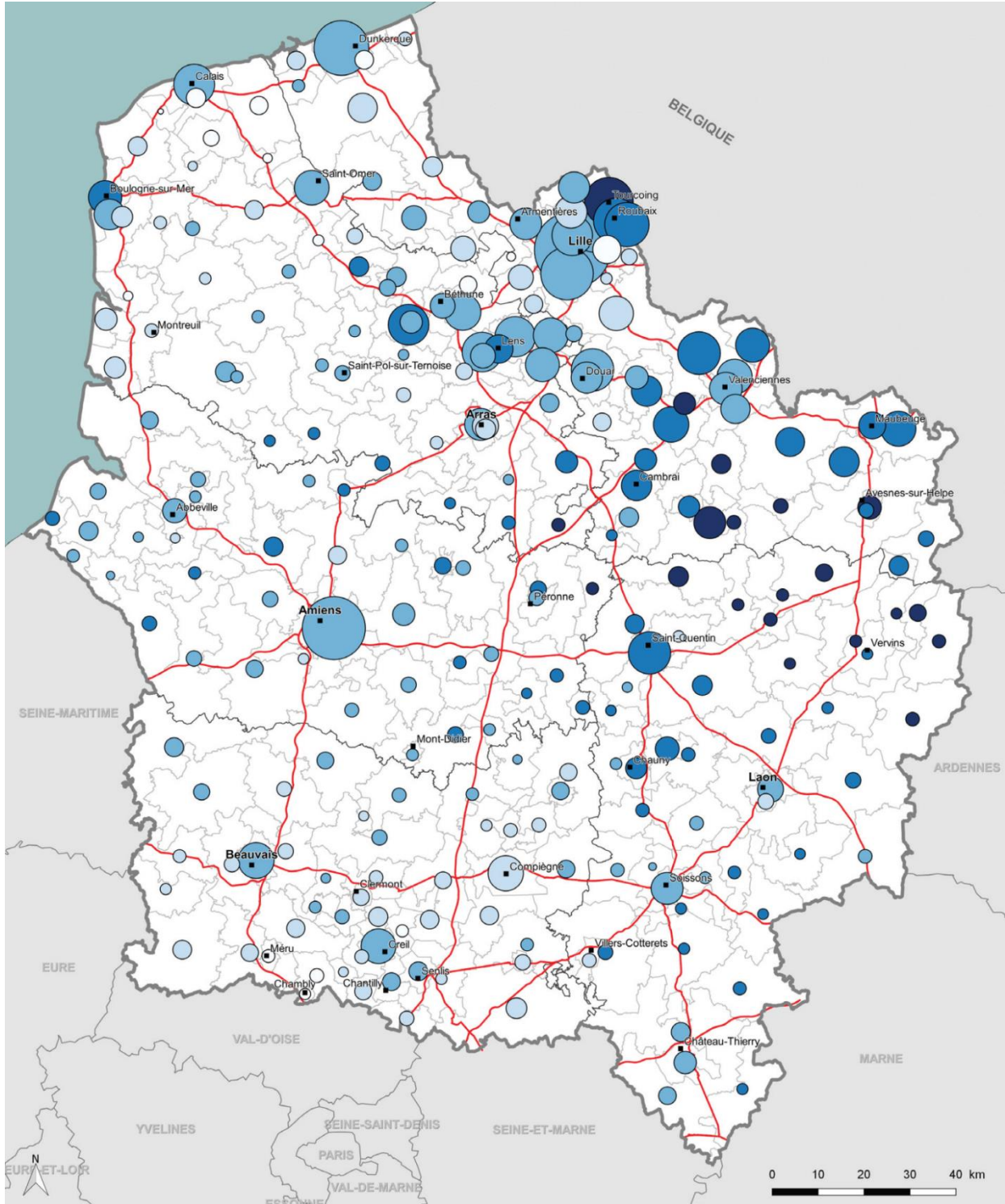
Selon les données Filocom 2015, Plus de 131 000 logements sont vacants depuis plus d'un an dans la région. Cette vacance structurelle liée généralement à l'obsolescence du parc ou d'une fraction des logements est particulièrement marquée dans les secteurs les plus ruraux « en déclin » situés dans la partie est de la région.

Une des régions où la densité de logements sociaux est la plus importante

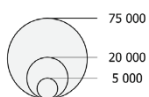
La région Hauts-de-France est l'une des plus denses en logements sociaux. La part du parc HLM qui s'élève à 21,4 % dépasse celle de la France métropolitaine de 6 points.

Un potentiel de logements à rénover important mais disparate

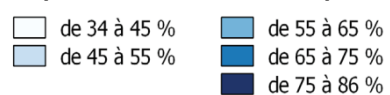
Résidences principales construites avant 1975
 Source : DREAL Hauts-de-France – Filocom 2015



Nombre de résidences principales construites avant 1975



Part des résidences principales construites avant 1975 dans le parc total de résidences principales



Un potentiel de logements à rénover important mais disparate

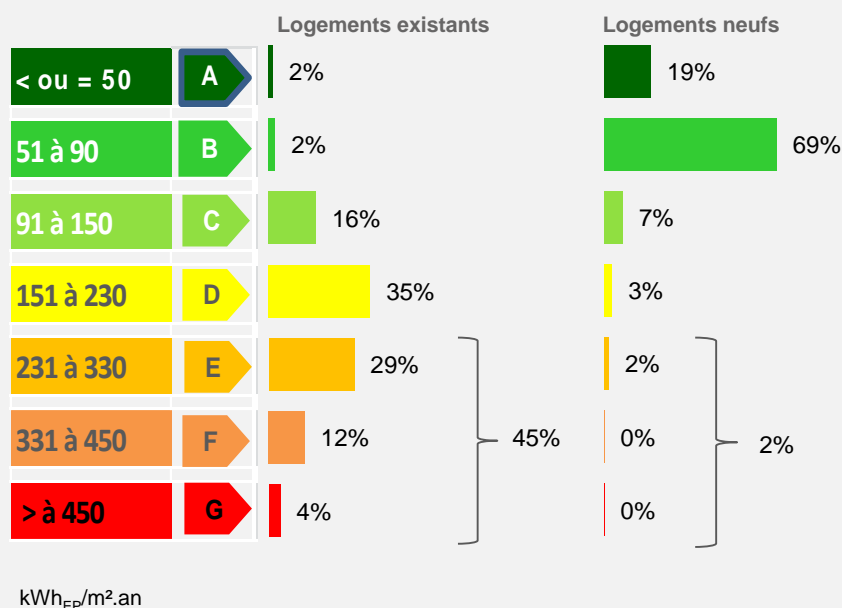
Objectif BBC Rénovation
en Hauts-de-France après application
des coefficients géographiques
104 kWh_{EP}/m².an

Objectif BBC Neuf
en Hauts-de-France après application
des coefficients géographiques
65 kWh_{EP}/m².an

i 1 kWh_{EF} = 2,58 kW_{EP}
pour l'électricité
1 kWh_{EF} = 1 kW_{EP}
pour les autres énergies (gaz, bois,
réseaux de chaleur,...)

Répartition des logements vendus ou loués selon les étiquettes énergétiques dans les Hauts-de-France en 2018

Unité : % des DPE exploitables en 2018
Source : CERC / Observatoire DPE - ADEME



Une forte proportion de logements énergivores

Dans les Hauts-de-France, la part des logements considérés comme énergivores est importante. Plus de deux logements existants vendus ou loués sur cinq sont dans les classes énergétiques les plus consommatrices, les classes E, F ou G.

16% des logements existants vendus ou loués sont des passoires énergétiques, classés en F ou G. Parmi elles, 18% des maisons sont dans cette situation.

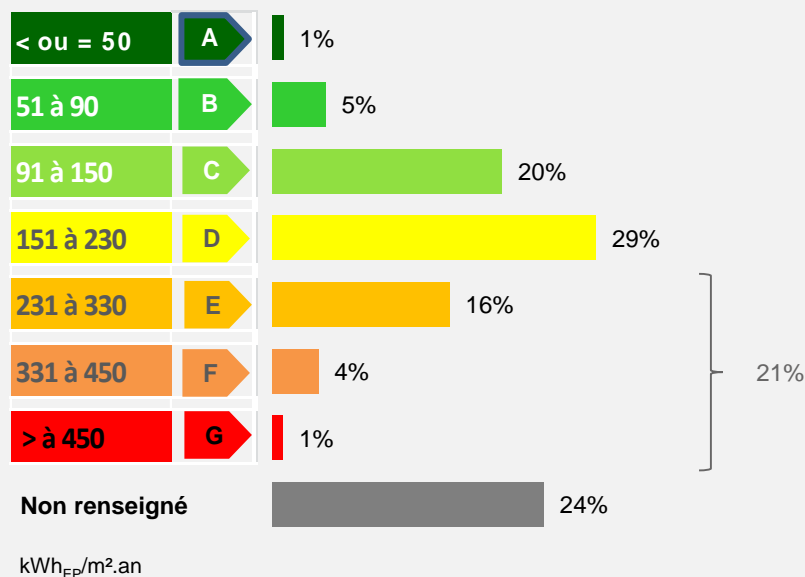
Logements existants en étiquette E, F ou G

45%
pour les
logements
existants vendus
ou loués

21%
pour les
logements
sociaux

Répartition des logements sociaux selon les étiquettes énergétiques dans les Hauts-de-France

Unité : % de logements sociaux au 1^{er} janvier 2018
Source : Traitement CERC Hauts-de-France à partir des données DREAL/ RPLS 2018



Parmi les plus de 576 milliers de logements du parc social régional que comptent les Hauts-de-France au 1^{er} janvier 2018, plus de 436 milliers, soit 76%, ont été audités en matière de diagnostic énergétique.

21% des logements sociaux expertisés et renseignés sont en étiquette E à G

Ainsi, les DPE montrent que 5% des logements sociaux se classent parmi les étiquettes les plus énergivores (classes F et G).

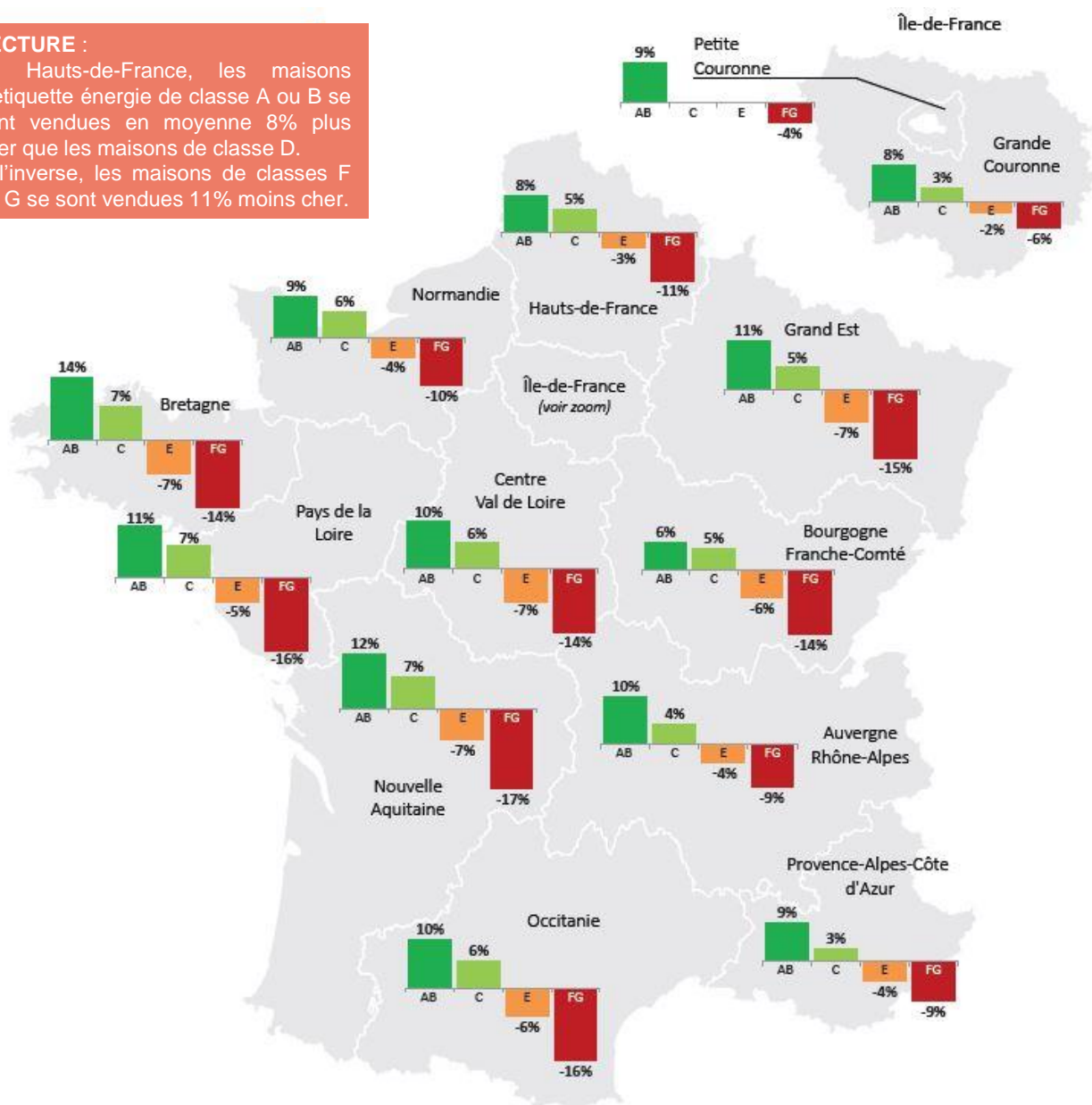
📍 Un potentiel de logements à rénover important mais disparate

La mutation des logements : un levier vers la rénovation énergétique

Valeur verte des maisons anciennes en France Métropolitaine (hors Corse) en 2017 par rapport aux maisons de référence de classe D

LECTURE :

En Hauts-de-France, les maisons d'étiquette énergie de classe A ou B se sont vendues en moyenne 8% plus cher que les maisons de classe D. À l'inverse, les maisons de classes F ou G se sont vendues 11% moins cher.



Source : bases de données des notaires de France BIEN et Perval
France métropolitaine hors Corse

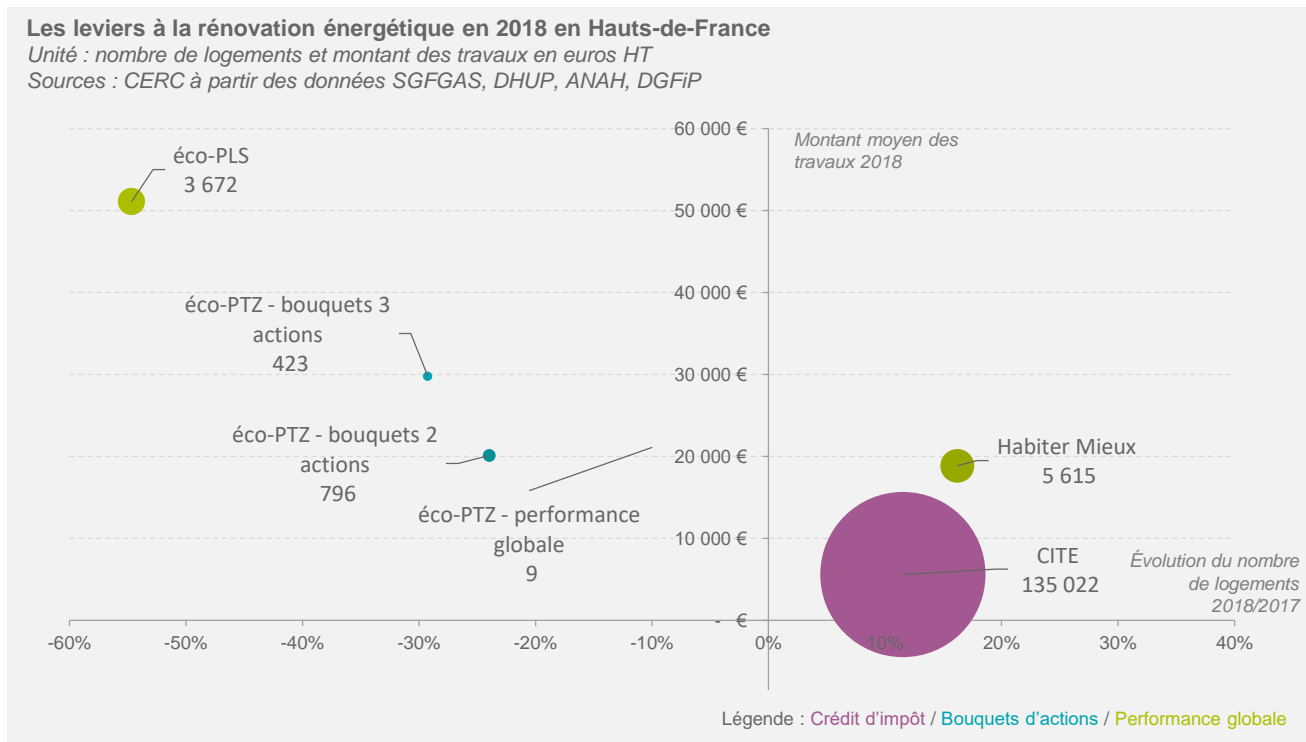
La valeur verte d'un logement désigne la variation des valeurs, prix ou loyer, imputable à sa performance environnementale. La carte ci-dessus prend en compte la performance énergétique mesurée par les étiquettes énergétiques des logements, dans la limite des informations disponibles dans les bases notariales.

LES LEVIERS À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS LE BÂTIMENT



📍 Sur le parc existant, des dispositifs d'aide à la rénovation énergétique différemment sollicités

Le bilan 2018 des dispositifs d'aide à la rénovation énergétique



Lecture du graphique : en 2018, 5 615 logements ont été rénovés via le programme Habiter Mieux, soit 16% de plus qu'en 2017. Le montant moyen des travaux s'élève à près de 19 000 € par logement.

En région, les leviers à la rénovation énergétique du logement privé ont globalement été plus sollicités en 2018 qu'en 2017, notamment grâce au CITE.

- ✦ Le **crédit d'impôt** reste le principal levier sollicité par les ménages pour leurs travaux de rénovation énergétique. En 2018, plus de 135 000 foyers ont bénéficié de ce dispositif pour leurs travaux réalisés en 2017. Le montant moyen des travaux effectués par les propriétaires est de l'ordre de 5 590€.
- ✦ Les rénovations dans le cadre du programme **Habiter Mieux** de l'ANAH, destiné aux foyers les plus modestes, a permis la rénovation énergétique de plus de 5 600 logements, en hausse de 16% par rapport à 2017. Le montant moyen des travaux est toujours conséquent mais en baisse (19 000 € par logement contre 21 500 € en 2017).
- ✦ La distribution d'**éco-PTZ** a connu un important repli en 2018 avec 423 éco-PTZ pour des bouquets de travaux de 3 actions en 2018, soit 29% de moins que l'année précédente. 796 éco-PTZ pour des bouquets de 2 actions ont été souscrits par les ménages en 2018, soit une baisse de 24%. L'éco-PTZ performance global concerne toujours très peu de ménages (9 en 2018 contre 10 en 2017).
- ✦ Quant à l'**éco-PLS** destiné à la rénovation des logements sociaux, il enregistre un net recul des engagements en 2018 suite à une année 2017 exceptionnelle. 3 672 logements ont bénéficié de travaux de rénovation dans le cadre de ce dispositif pour un montant moyen s'élevant à un peu plus de 50 000 € par logement.

Sur le parc existant, des dispositifs d'aide à la rénovation énergétique différemment sollicités

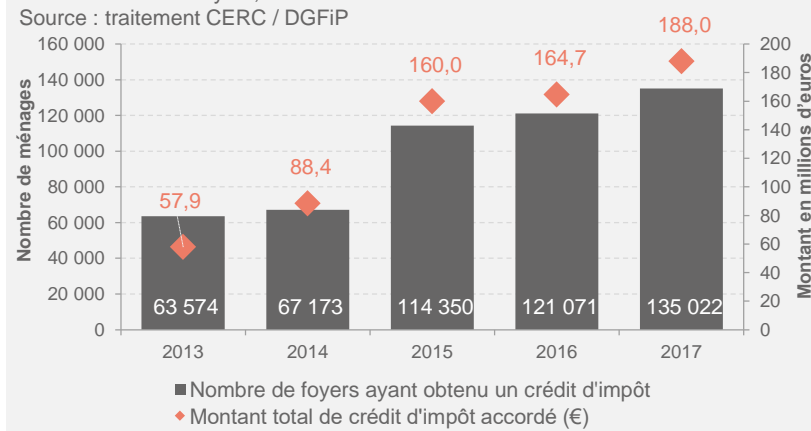
...nouveau succès du CITE (crédit d'impôt transition énergétique) en 2018

PARC PRIVÉ

	Hauts-de-France	France
...demandes de CITE en 2018	Plus de 137 000 ménages	Plus de 1 419 000 ménages
...actions réalisées en 2017	Plus de 186 400 actions	Plus de 1 915 000 actions
...dépendances en travaux	Près de 766 M€	7 710 M€

Evolution du nombre de foyers ayant obtenu un crédit d'impôt dans les Hauts-de-France

Unité : nombre de foyers; montant en €
Source : traitement CERC / DGFIP



Le nombre de ménages bénéficiaires du crédit d'impôt est en hausse de 12% sur un an.

135 022 ménages ont obtenu un crédit d'impôt demandé en 2018, soit un taux d'éligibilité de 98,5%.

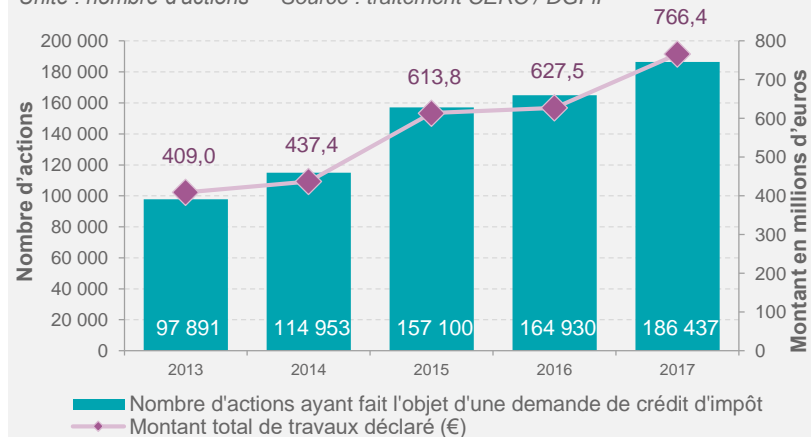
Les ménages ont obtenu un crédit d'impôt moyen de 1 392€ contre 1 360€ l'année précédente.

Au total, cela représente près de 188 M€ de crédit d'impôt accordé par l'État.

Un dispositif toujours plus sollicité par les ménages

Évolution du nombre d'actions réalisées ayant fait l'objet d'une demande de crédit d'impôt

Unité : nombre d'actions – Source : traitement CERC / DGFIP



186 437 actions ont fait l'objet d'une demande de CITE en 2018 pour des travaux réalisés en 2017. Ce nombre a augmenté de 13% par rapport à l'année précédente.

Le montant des travaux déclarés par les ménages en 2018 a augmenté pour atteindre plus de 766 M€.

Parmi les 137 000 ménages ayant demandé un CITE en 2017, **13 924 ont réalisé un bouquet de travaux au cours de l'année 2017**, dont 52% sont considéré comme des bouquets performants.

Le montant moyen des bouquets de travaux réalisés en 2017 s'élève à 13 600€.

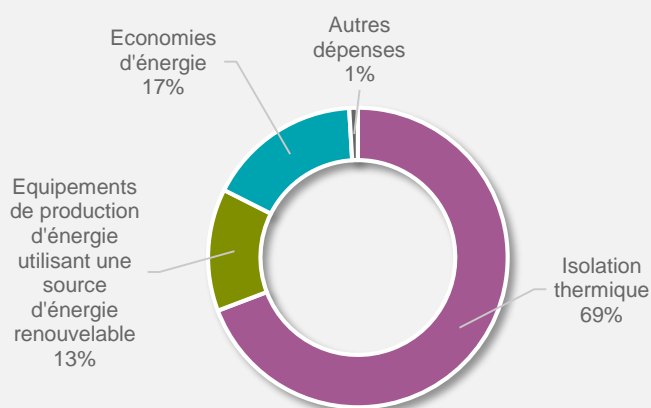
Sur le parc existant, des dispositifs d'aide à la rénovation énergétique différemment sollicités

L'isolation thermique principal domaine d'action dans le cadre du CITE

PARC PRIVÉ

Répartition des actions menées en 2017 (et déclarées en 2018) par les ménages

Unité : nombre d'actions réalisées - Source : Traitement CERC / DGFIP



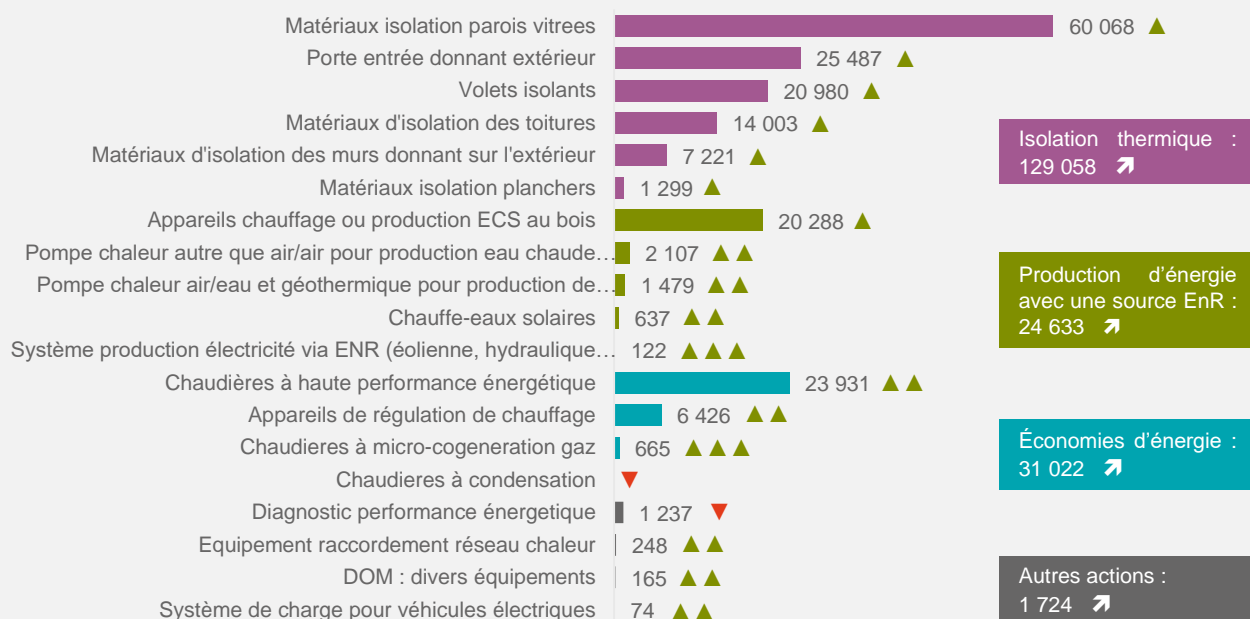
69% des actions réalisées dans le cadre du crédit d'impôt concernent des travaux d'isolation thermique.

Les travaux liés à l'isolation thermique des logements recensent plus de 129 000 actions, soit une augmentation de 12% par rapport à l'année précédente. Les actions les plus en hausse portent sur les volets isolants, les portes d'entrée et les matériaux d'isolation des planchers.

Les actions liées aux équipements de production d'énergie avec une source EnR sont reparties à la hausse (+13%) après avoir enregistré une baisse en 2017. Les actions d'économies d'énergie représentent 17% de l'ensemble, principalement portées par les chaudières à haute performance énergétique (77% des actions d'économies d'énergie).

Actions réalisées en 2017 (et déclarées en 2018) par catégorie de travaux

Unité : nombre d'actions réalisées
Source : Traitement CERC / DGFIP



Isolation thermique / Equipements de production d'énergie utilisant une source EnR / Economies d'énergie / Autres actions

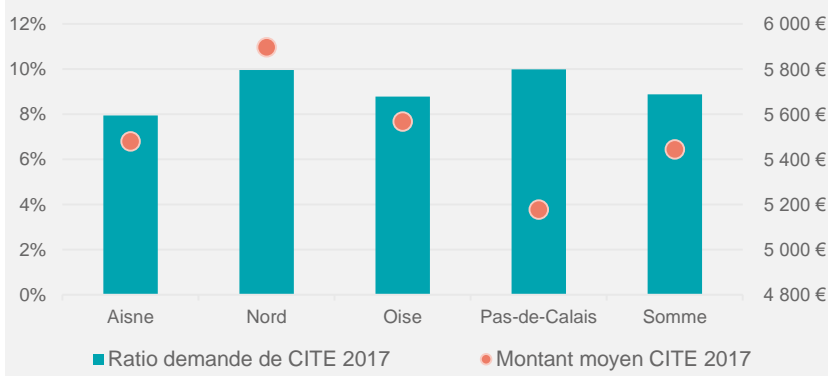
📍 Sur le parc existant, des dispositifs d'aide à la rénovation énergétique différemment sollicités

CITE : des disparités selon les territoires

PARC PRIVÉ

Part des propriétaires occupants ayant demandé un crédit d'impôt et montant moyen des dépenses réalisées selon les départements en Hauts-de-France

Unité : % de propriétaires occupants ; montant en €
Source : Traitement CERC / DGFIP et INSEE RP15



Ratio du nombre de foyers ayant demandé un crédit d'impôt en 2018 sur le nombre de propriétaires occupants

Hauts-de-France	France
9,5%	8,5%

En région, le crédit d'impôt reste très sollicité par les ménages. Les Hauts-de-France se placent en 3^{ème} position des régions françaises en termes de demandes de CITE rapportées au nombre de propriétaires occupants.

(5 590€) est supérieur à la moyenne nationale (5 430€).

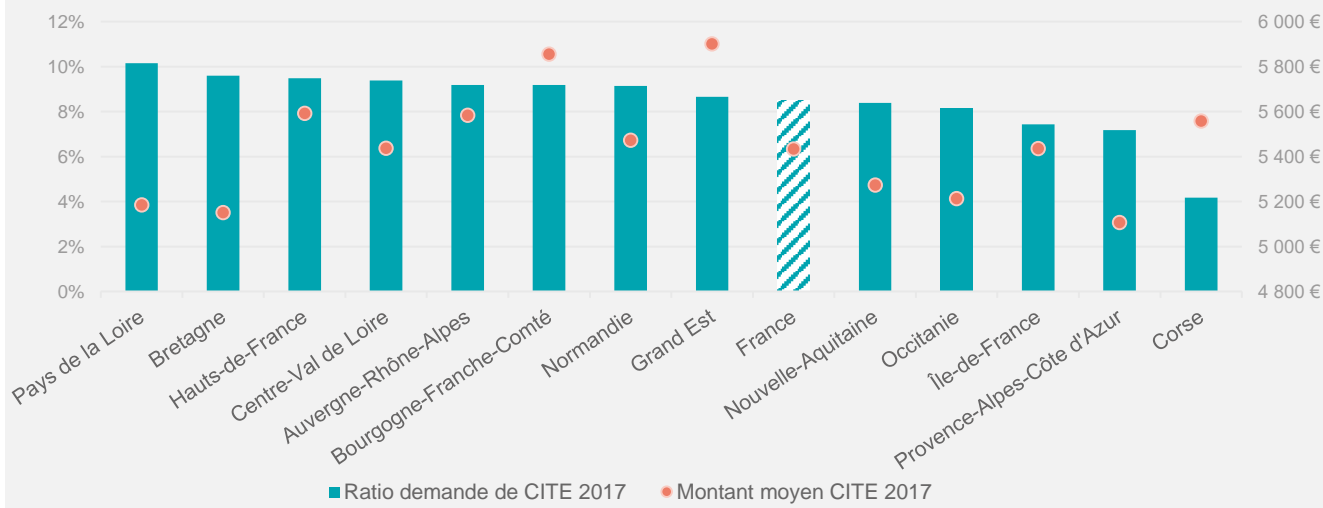
Dans les départements des Hauts-de-France, les ménages du Nord et du Pas de Calais ont eu davantage recours au crédit d'impôt : 10% des propriétaires occupants de chaque département y ont eu recours en 2018.

Le montant moyen des travaux réalisés est en hausse dans tous les départements par rapport à 2017, et plus particulièrement dans le Nord où il s'élève à près de 5 900€ par logement contre 5 000€ en 2017.

Contrairement aux années précédentes, le montant moyen des travaux effectués en Hauts-de-France

Part des propriétaires occupants ayant demandé un crédit d'impôt et montant moyen des dépenses réalisées selon les régions

Unité : % de propriétaires occupants ; montant en €
Source : traitement CERC / DGFIP et INSEE RP15

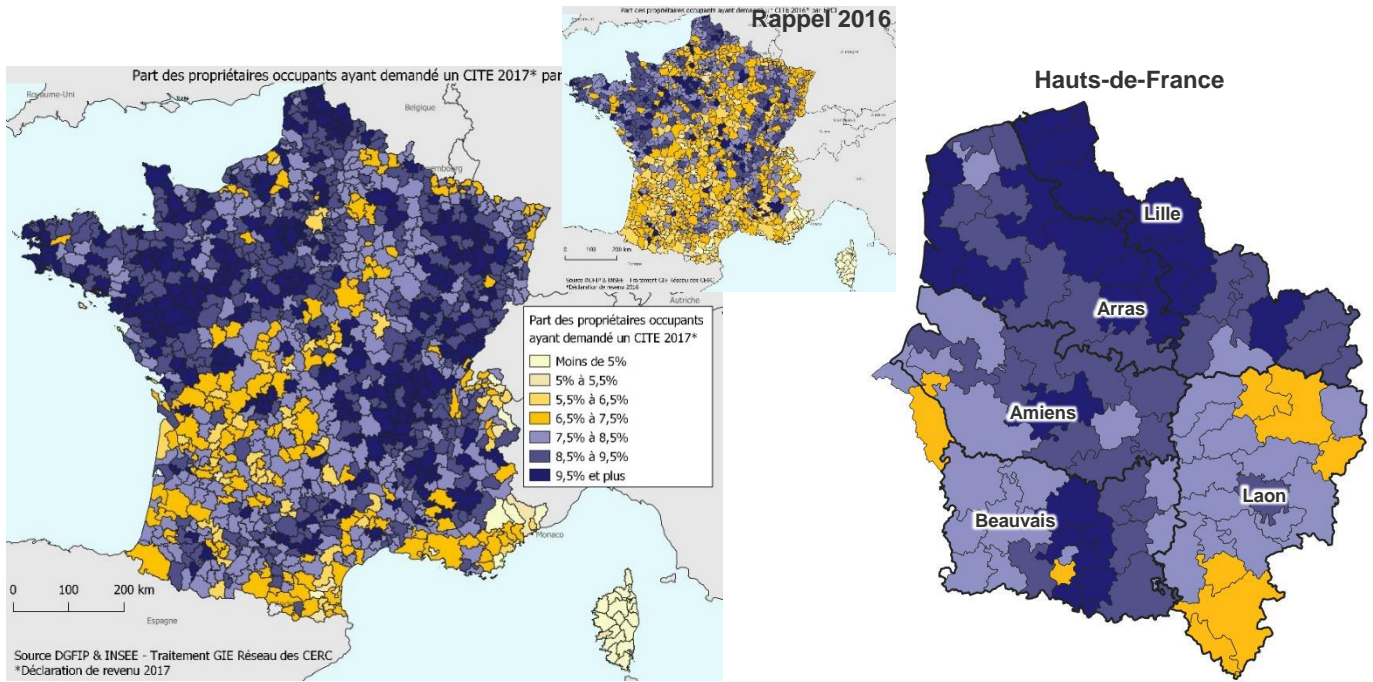


📍 Sur le parc existant, des dispositifs d'aide à la rénovation énergétique différemment sollicités

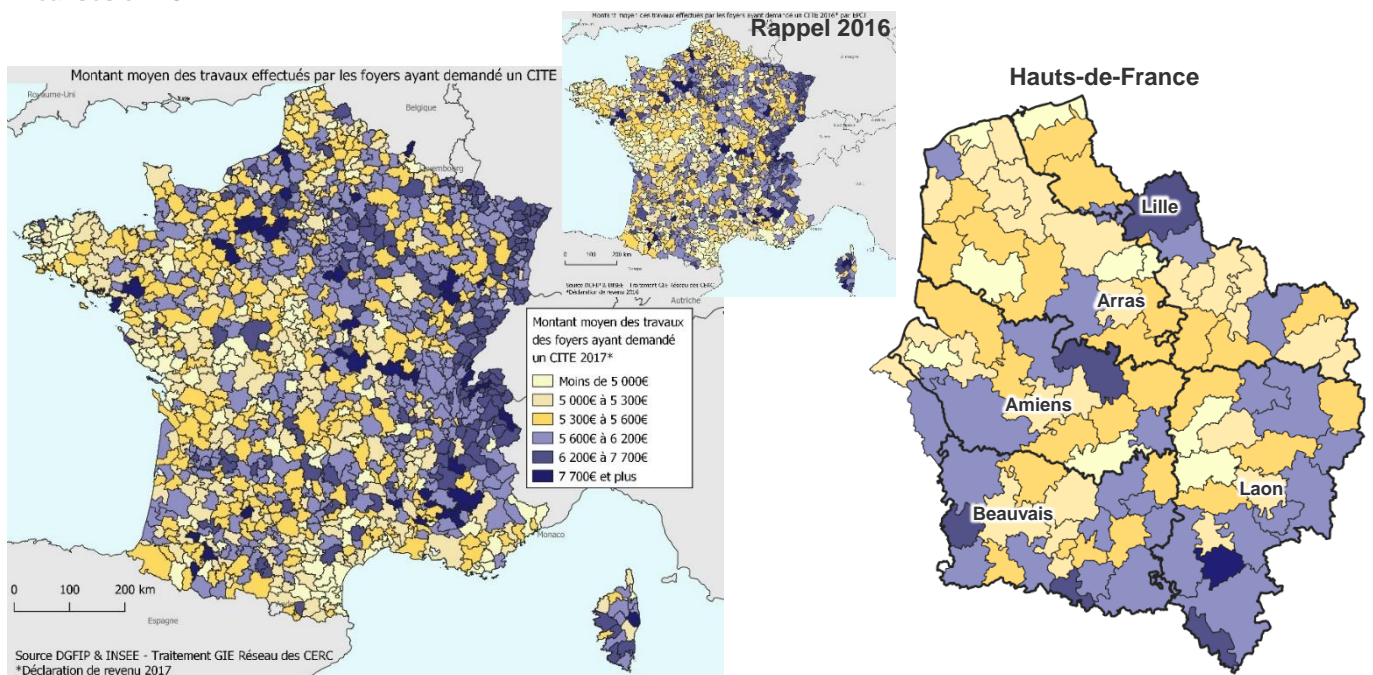
CITE : un recours important

PARC PRIVÉ

Part des propriétaires occupants ayant demandé un CITE en 2018 pour des travaux effectués en 2017*



Montant moyen des travaux effectués par les foyers ayant demandé un CITE en 2018 pour des travaux réalisés en 2017*



Traitement CERC - Sources : DGFIP, INSEE RP 2015
* CITE demandé en 2018 pour des travaux réalisés en 2017

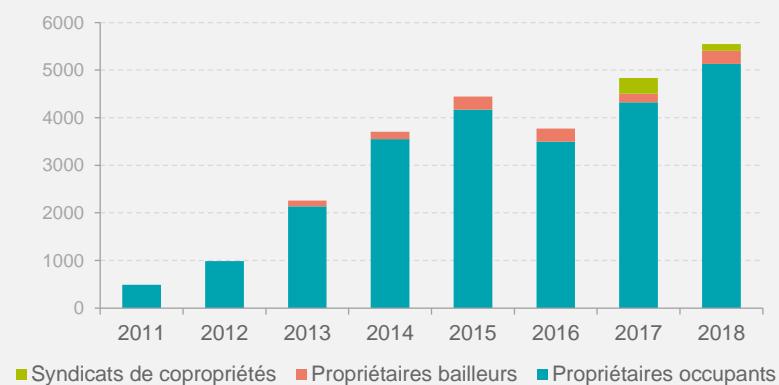
Sur le parc existant, des dispositifs d'aide à la rénovation énergétique différemment sollicités

Les rénovations Habiter Mieux en augmentation

PARC PRIVÉ

Évolution des rénovations dans le cadre du programme "Habiter Mieux" de l'ANAH dans les Hauts-de-France

Unité : nombre de logements rénovés
Source : Traitement Hauts-de-France - ANAH



Nombre de logements rénovés via le programme en 2018 (Evol. 1 an)

Hauts-de-France	France
5 615	62 335
+16%	+19%

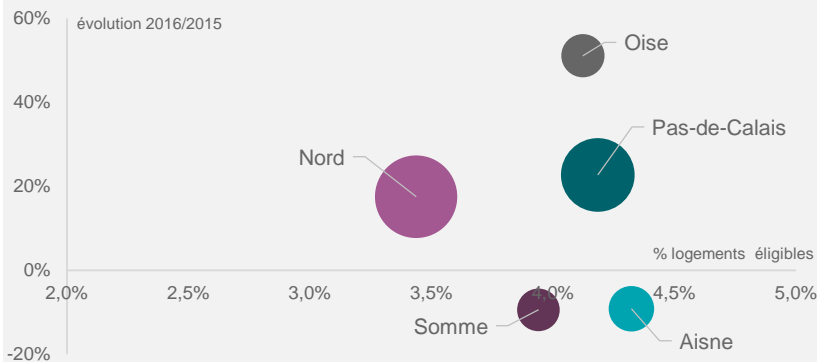
Poursuite du programme « Habiter Mieux » dans les Hauts-de-France en 2018

En 2017, plus de 5 600 logements ont été rénovés dans le cadre du programme « Habiter Mieux » de l'ANAH. Ce dispositif destiné à aider des ménages ou des bailleurs privés modestes dans la réalisation de travaux de rénovation thermique est en hausse de 16% par rapport à 2017. Ce progrès, que l'on peut aussi observé au niveau national, est net dans les départements de l'Oise, le Pas-de-Calais et le Nord. Dans l'Aisne et la Somme, le programme a enregistré un recul de 9% par rapport à 2017.

En 2018, le montant total des travaux éligibles s'élève à 106 millions d'€ HT soit un montant moyen de travaux de près de 18 860 € HT par logement.

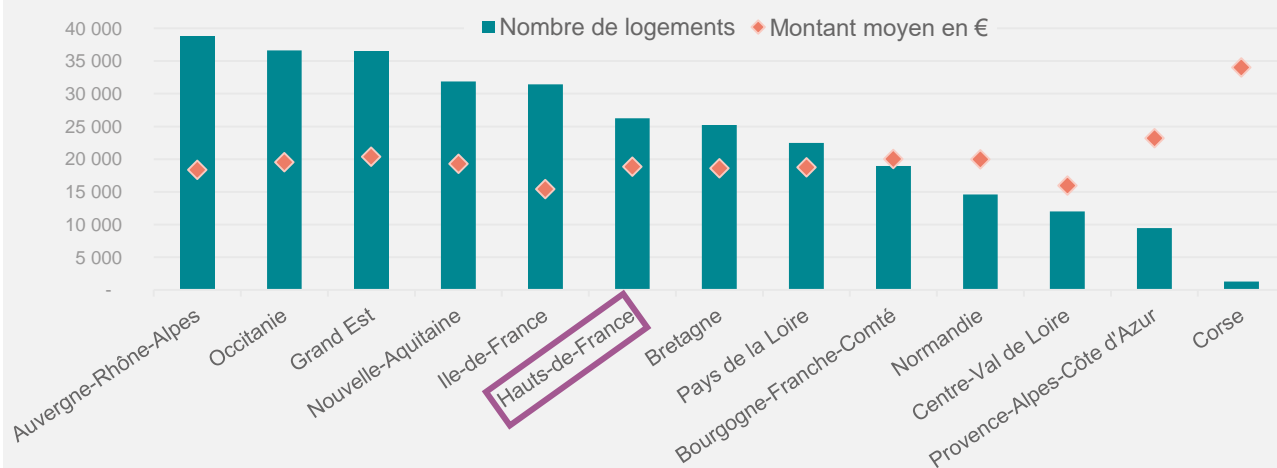
Rénovation dans le cadre du programme Habiter Mieux de l'ANAH en Hauts-de-France de 2011 à 2018

Unité : ratio nombre de rénovations sur nombre de logements éligibles; évol. 1 an
Source : Traitement CERC / ANAH, DREAL



Logements ayant bénéficiés du programme "Habiter Mieux" par région (cumul 2011-2018)

Unité : nombre de logements; montant moyen des travaux 2018 en €
Source : ANAH



📍 Sur le parc existant, des dispositifs d'aide à la rénovation énergétique différemment sollicités

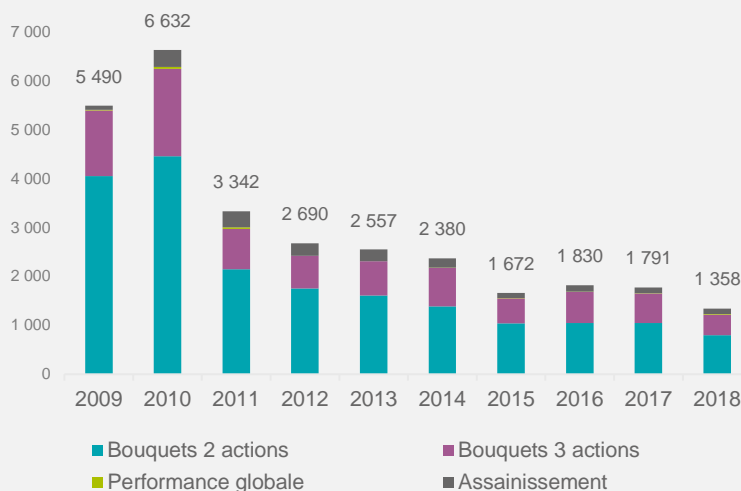
Les bouquets de travaux liés à l'éco-PTZ concernent majoritairement l'isolation thermique des parois vitrées

PARC PRIVÉ

Evolution de la distribution d'éco-PTZ en Hauts-de-France

Unité : nombre de logements

Source : Traitement CERC / SGFGAS



Nombre d'éco-PTZ distribués en 2018 (évol. 1 an)

Hauts-de-France	France
1 358	18 370
-24%	-23%

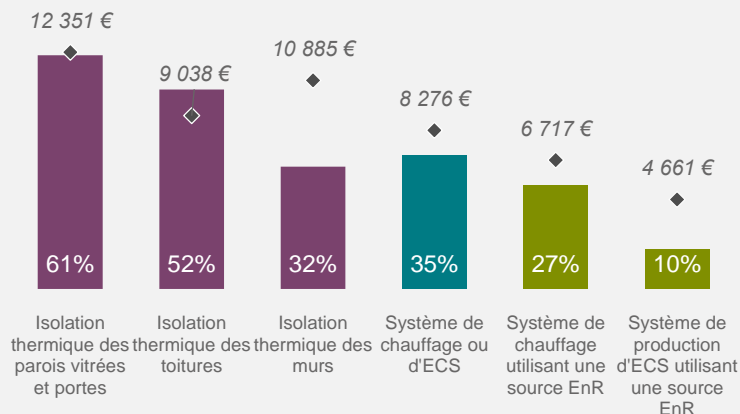
Après une nette contraction du nombre d'éco-PTZ en 2015 (-30% par rapport à 2014), le dispositif destiné à financer des travaux d'amélioration de la performance énergétique s'est légèrement redressé en 2016. Toutefois, le recours à l'éco-PTZ est reparti à la baisse en 2018, passant sous le niveau de 2015.

1 358 éco-PTZ ont été distribués dans la région en 2018. Les bouquets de travaux 2 actions représentant 59% des éco-PTZ délivrés. Ils chutent de 24% par rapport à 2017. Dans le même temps, les bouquets de travaux 3 actions (32% des éco-PTZ distribués) diminuent de 29%. La performance globale reste peu sollicitée et ne concerne que 9 logements en 2018.

Répartition des types de travaux effectués dans le cadre de l'éco-PTZ dans les Hauts-de-France et montant moyen des travaux

Unité : % du nombre de logements; montant en €

Source : traitement CERC Hauts-de-France - SGFGAS



61% des bouquets de travaux comprennent des travaux d'isolation des parois vitrées

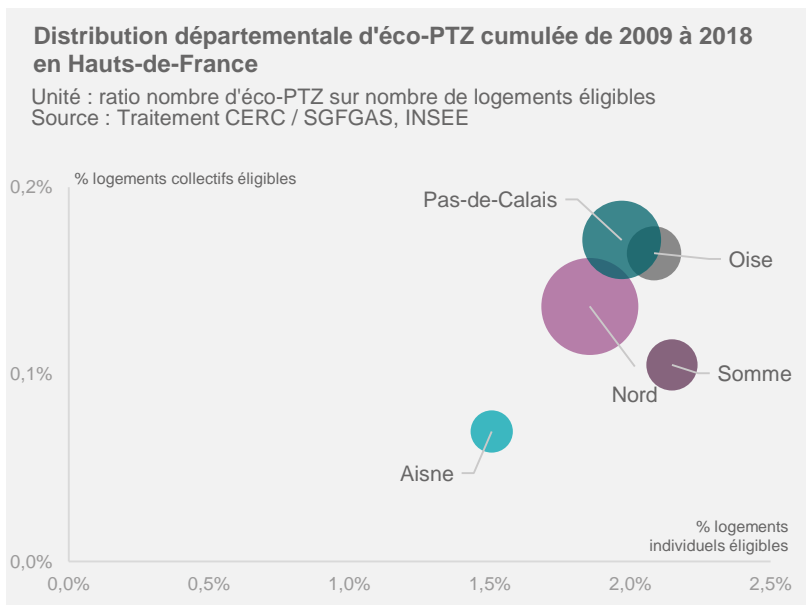
En 2018, les principaux types de travaux concernent toujours l'isolation thermique des parois vitrées et des murs.

Si le nombre d'actions est globalement en baisse par rapport à 2017, l'installation de systèmes de production d'ECS utilisant une source EnR est en hausse de 30%, bien que ne concernant que 10% des ménages.

📍 Sur le parc existant, des dispositifs d'aide à la rénovation énergétique différemment sollicités

L'éco-PTZ essentiellement mobilisé dans l'individuel...

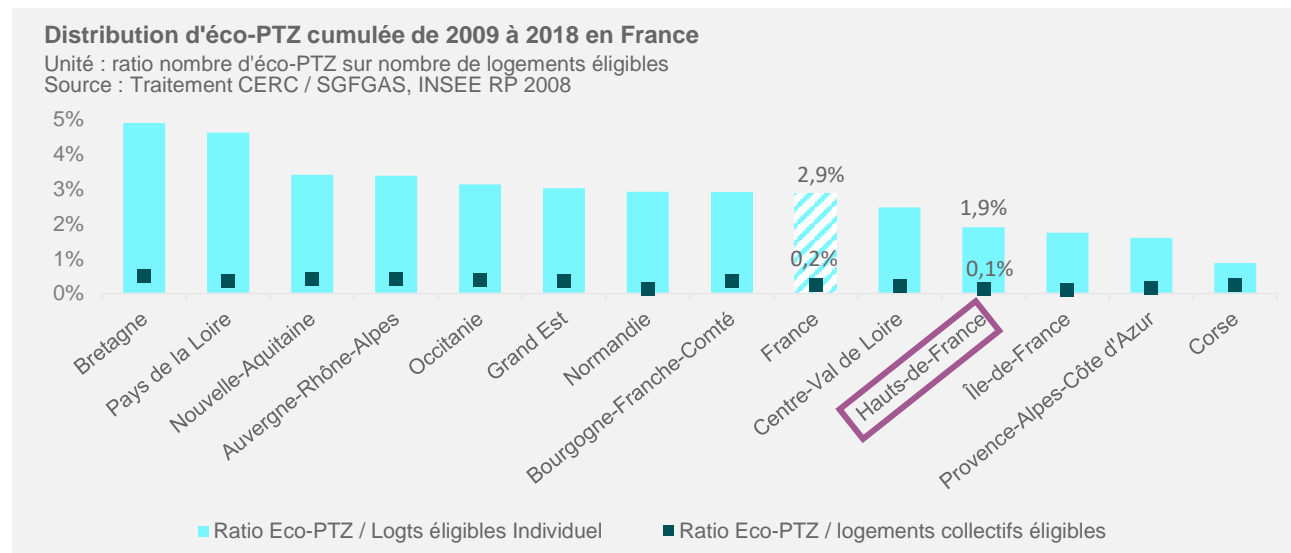
PARC PRIVÉ



Taille des bulles proportionnelle au nombre d'éco-PTZ distribué depuis 2009

Seulement 1,5 % des logements éligibles bénéficiaires de l'éco-PTZ

Depuis la mise en place du dispositif en 2009, près de 29 740 ménages ont eu recours à un éco-PTZ pour leurs travaux, soit 1,5% des ménages qui habitent dans un logement éligible (logements construits avant 1990). Comme au niveau national, ce sont principalement les ménages des logements individuels qui ont eu recours à ce dispositif : 1,9% des maisons éligibles ont eu recours à l'éco-PTZ. Toutefois, la région est en deçà du niveau national et se classe parmi celles qui ont eu le moins recours à ce dispositif par rapport au nombre de logements qui peuvent y prétendre.



0,2% des éco-PTZ attribués pour des travaux d'économie d'énergie dans les logements collectifs éligibles en France

La sous représentation de l'éco-PTZ pour le financement de travaux d'économie d'énergie dans les résidences principales collectives est avérée dans toutes les régions métropolitaines. La mise en place d'un éco-PTZ spécifique depuis

2014 à destination des résidences principales en copropriétés, (pouvant venir en complément d'un éco PTZ individuel) semble avoir eu peu d'impact.

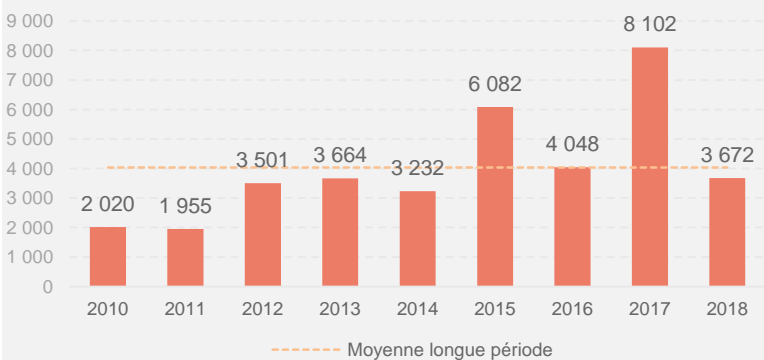
Sur le parc existant, des dispositifs d'aide à la rénovation énergétique différemment sollicités

Repli de l'éco-PLS en 2018

PARC SOCIAL

Évolution du nombre de logements engagés dans une rénovation via l'éco-PLS

Unité : nombre de logements
Source : traitement CERC / DHUP – janv.18



Nombre de logements engagés éco-PLS en 2018 (évol. 1 an)

Région	Nombre de logements engagés	Évolution (1 an)
Hauts-de-France	3 672	-55%
France	43 409	-27%

En 2018, 3 672 logements sociaux ont été engagés dans une rénovation énergétique via l'éco-PLS. Ce nombre est en nette baisse comparé à 2017 et passe sous la moyenne 2010-2018 de 4 030 logements engagés par an.

Le montant des travaux réalisés sur ces 3 672 logements s'élève à près de 188 M€ HT, soit un montant moyen d'environ 51 100 € par logement.

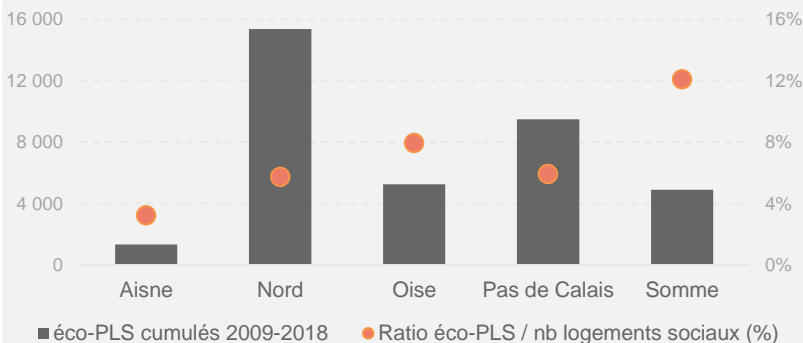
Les Hauts-de-France, qui regroupent 12% du parc social français, représentent 8,5% des éco-PLS engagés en France en 2018 (contre 13% en 2017).

Plus de 36 300 logements sociaux rénovés via l'éco-PLS depuis 2009

Depuis 2009, 6,3% des logements sociaux de la région ont été rénovés via l'éco-PLS (8% en France).

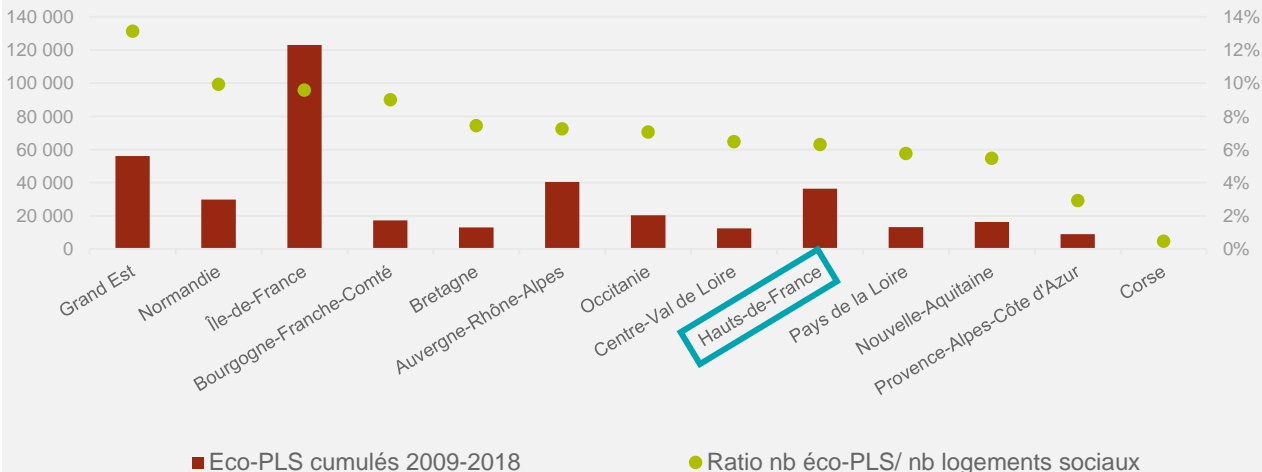
Logements sociaux engagés dans une rénovation via un éco-PLS entre 2009 et 2018 en Hauts-de-France

Unité : nombre de prêts engagés; ratio sur le nombre de logements sociaux
Source : Traitement CERC / DHUP, RPLS 2018



Logements sociaux engagés dans une rénovation via un éco-PLS entre 2009 et 2018 en France métropolitaine

Unité : nombre de prêts engagés ; ratio sur le nombre de logements sociaux
Source : Traitement CERC / DHUP, RPLS 2018

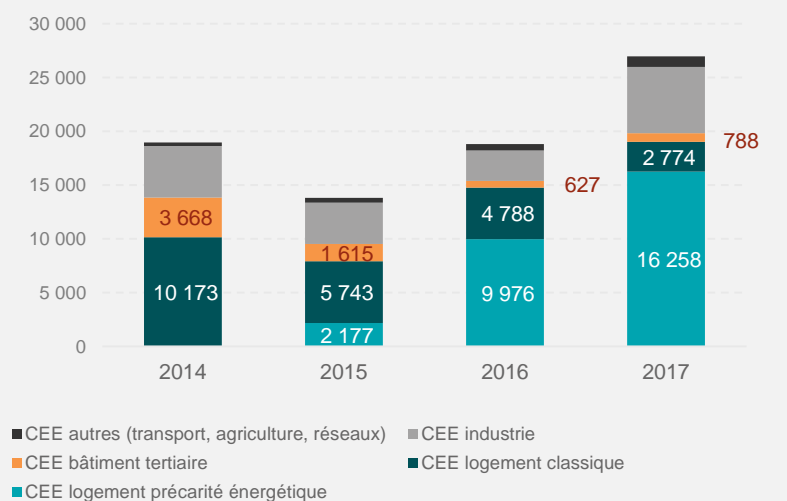


📍 Sur le parc existant, des dispositifs d'aide à la rénovation énergétique différemment sollicités

En 2017, 73% des certificats d'économie d'énergie (CEE) ont été distribués dans le secteur résidentiel

Évolution du volume de CEE distribué en région

Unité : GWh cumac
Source : MTEs, mars 2019



Volume en GWh cumac de CEE (classiques et précarité énergétique) pour le logement distribué en 2017 (évol. 1 an)

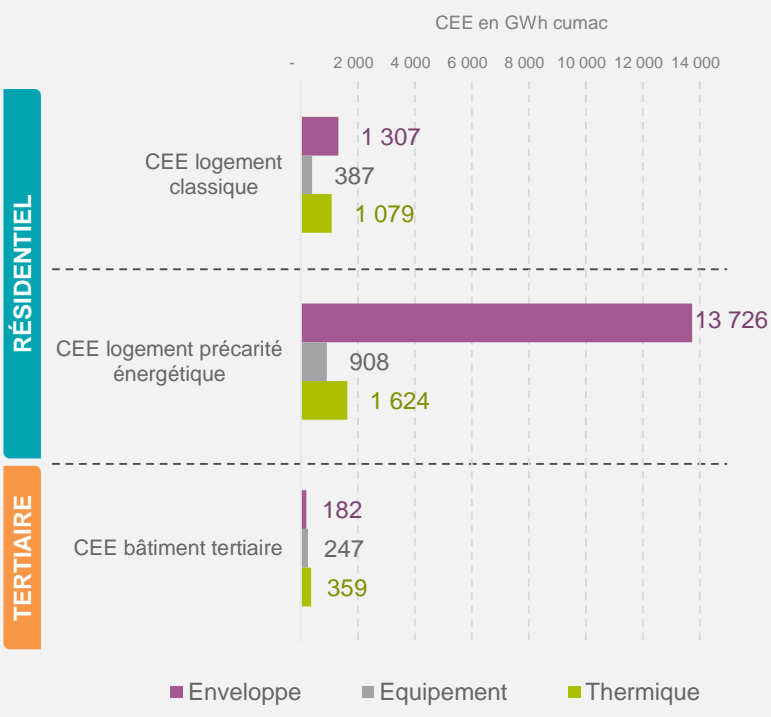
Hauts-de-France	France
19 032	182 349
+29%	+33%

Volume en GWh cumac de CEE pour les bâtiments tertiaires distribué en 2017 (évol. 1 an)

Hauts-de-France	France
788	7 498
+26%	-14%

Répartition des CEE distribués en 2017 par domaine d'opérations

Unité : GWh cumac
Source : Ministère de la transition écologique et solidaire



ⓘ Les certificats d'économies d'énergie sont comptabilisés en kilowattheure (kWh) d'énergie finale économisée, cumulée, actualisée (cumac) sur la durée de vie du produit.
1 GWh cumac = 1 000 000 kWh cumac

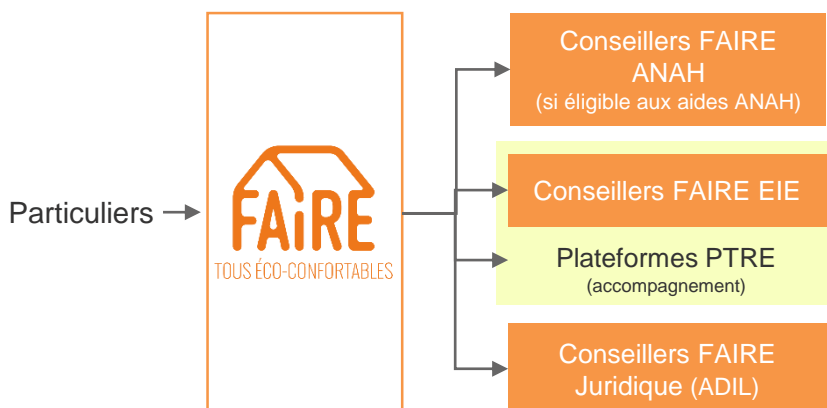
Enveloppe : isolation des combles, des toitures, des planchers ou des murs; fenêtre ou porte-fenêtre avec vitrage isolant; ...

Équipements : lampe LED de classe A+; luminaire à modules LED; système hydro-économe; ...

Thermique : chaudière individuelle ou collective à haute performance énergétique; appareil indépendant de chauffage au bois; isolation d'un réseau hydraulique de chauffage; système de ventilation double flux; ...

L'accompagnement des projets de rénovation énergétique dans les territoires

L'accompagnement dans les territoires : le réseau FAIRE



Afin de faciliter le parcours de rénovation du particulier, de la première prise de contact à l'achèvement des travaux, les pouvoirs publics ont structuré l'offre d'accompagnement autour d'un Service Public de la Performance Énergétique (SPPEH), qui regroupe l'ensemble des acteurs publics de la rénovation énergétique (État, collectivités et leurs opérateurs publics).

Un guichet unique a été mis en place en ce sens, afin de permettre de regrouper l'ensemble des Point Rénovation Info Service (PRIS) d'un territoire en un réseau unique couvrant l'ensemble du territoire. Ce réseau est devenu en 2018 FAIRE (Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique), et a fait l'objet d'une campagne de sensibilisation visant à accélérer la massification de la rénovation énergétique.

La région Hauts-de-France compte 52 Espaces Conseils FAIRE.

Le réseau FAIRE vise à couvrir la totalité d'un territoire. Tous les ménages de la région peuvent ainsi avoir accès à un conseiller dans leurs démarches de rénovation énergétique, via le site internet de FAIRE (www.faire.fr) ou le numéro unique et gratuit 0 808 800 700, qui leur permet d'être orienté vers le conseiller FAIRE le plus adapté (ANAH ou non) et le plus proche de chez eux.

Ces conseillers aident les ménages dans leurs démarches administratives en identifiant les aides financières possibles.

Réseau FAIRE Juridique Région Hauts-de-France



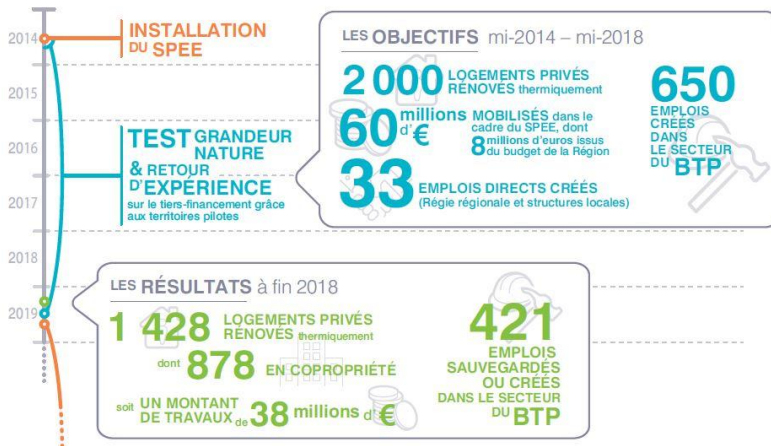
L'accompagnement des projets de rénovation énergétique dans les territoires

L'accompagnement dans les territoires : le réseau FAIRE



L'accompagnement des projets de rénovation énergétique dans les territoires

Le SPEE (Service Public de l'Efficacité Énergétique)



Picardie Pass Rénovation



Il s'agit à travers ce dispositif d'accompagner et d'inciter les propriétaires occupants et bailleurs de logements individuels à réaliser des travaux de rénovation énergétique. Il concerne aussi les copropriétaires privés, les sociétés civiles immobilières, le petit tertiaire et les communes ayant des logements locatifs.

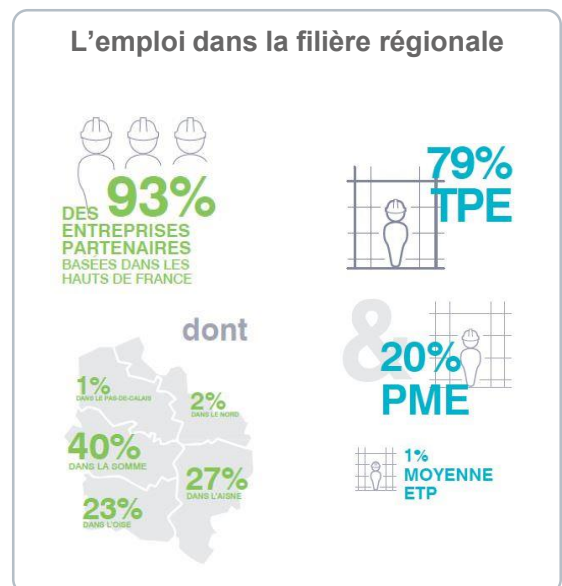
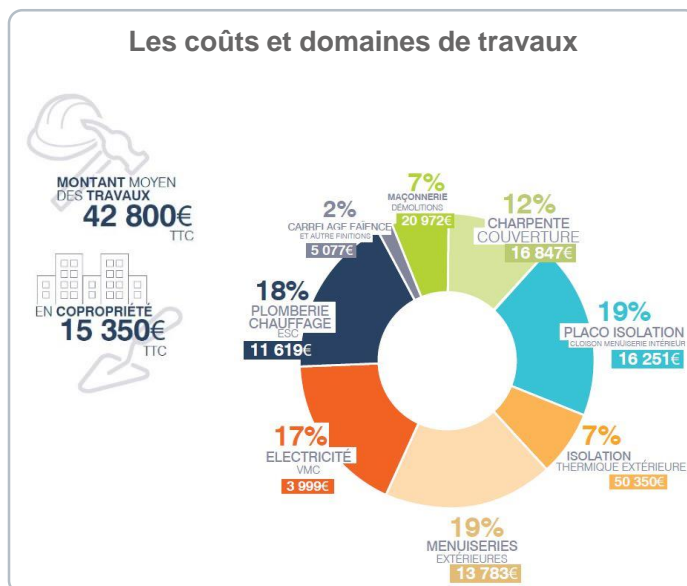
Jusqu'en 2017, le dispositif était déployé sur des secteurs précis d'habitation de l'ex-Picardie. Depuis début 2018, il est généralisé à l'ensemble des Hauts-de-France.

Hauts-de-France Pass Copropriété



Le dispositif a été créé en janvier 2018 pour accompagner spécifiquement les copropriétés privées dans leur projet de rénovation.

Les chiffres clés à fin 2018



Source : site internet Picardie Pass Rénovation : www.pass-renovation.picardie.fr/ rapport d'activité 2014-2018

Issu d'une expérimentation réalisée sur 3 ans sur les territoires de la Picardie, le SPEE (la régie régionale du Service Public de l'Efficacité Énergétique) est opérationnel depuis mi 2014. Il fonctionne comme un guichet unique et s'appuie sur le dispositif Picardie Pass Rénovation: service clé en main associant un accompagnement technique complet et une solution de financement reposant sur le principe du tiers financement.

📍 Rappel sur les signes de reconnaissances

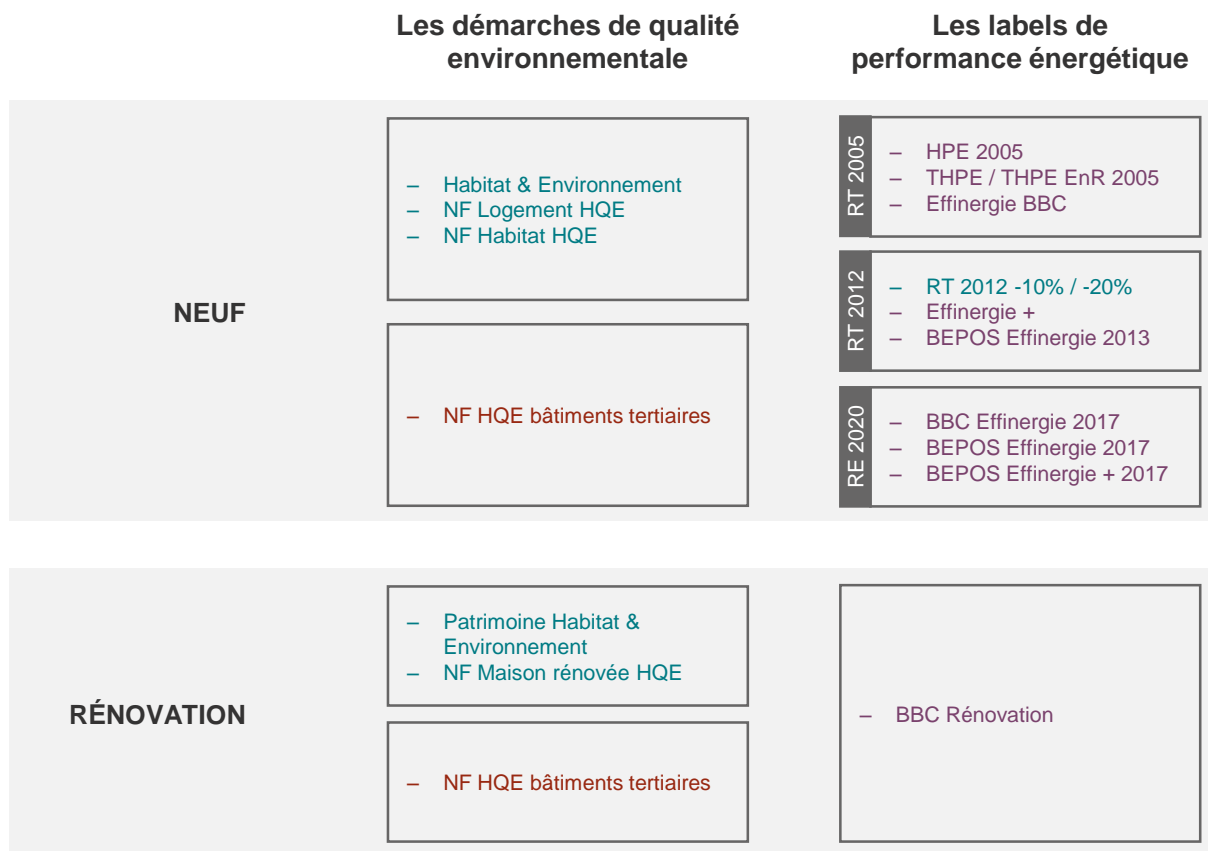
📌 Les signes de reconnaissance regroupent deux type de démarches

Les démarches de qualité environnementale : il s'agit d'intégrer dans la conception, la réalisation voire l'usage d'un bâtiment la prise en compte de plusieurs aspects environnementaux (gestion des ressources, performance énergétique, santé, confort...). Ces démarches sont validées par une certification par un organisme accrédité ou une reconnaissance par une association interprofessionnelle compétente.

Une démarche de qualité environnementale est généralement accompagnée d'une exigence minimum de performance énergétique et peut proposer l'obtention d'un label plus exigeant en option.

Les démarches de performance énergétique : il s'agit de concevoir et réaliser un bâtiment dont la consommation énergétique sera sous un seuil défini réglementairement. Ces démarches se concentrent par conséquent essentiellement sur la prise en compte de l'aspect énergétique (équipements performants, isolation, étanchéité à l'air, ...) et peuvent être validées par l'obtention d'un label de performance énergétique (non systématique).

Une labellisation de performance énergétique doit obligatoirement être demandée à l'un des quatre certificateurs reconnus par l'Etat et accrédités par le COFRAC (Cerqual, Cequami et Promotelec pour les logements, Certivea pour les locaux). Le label est associé à l'une des certifications de qualité proposées par les certificateurs. Il n'est donc pas nécessairement associé à une démarche de qualité environnementale du bâtiment.



Logements

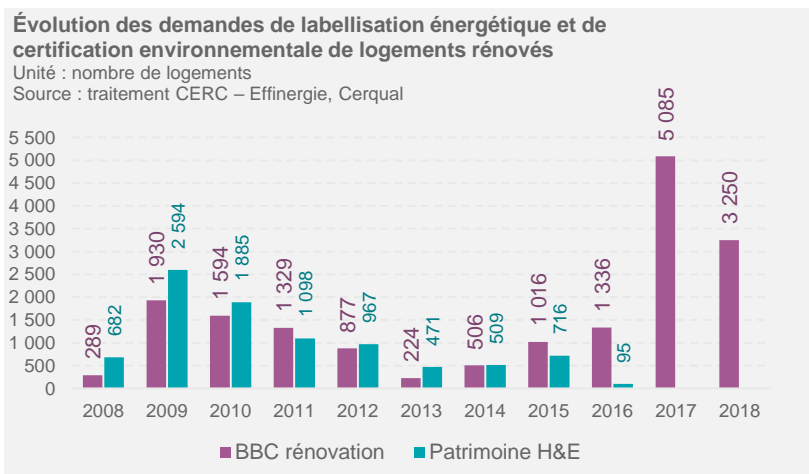
Bâtiments tertiaires

Logements + bâtiments tertiaires

📍 Sur le parc existant, des labellisations énergétiques et environnementales ...

Les labellisations énergétiques et la qualité environnementale des logements

LOGEMENTS RÉNOVÉS



Nombre de logements rénovés avec demande de labellisation énergétique et de certification environnementale en 2018 (évol. 1 an)

	Hauts-de-France	France
Labellisations énergétiques	3 250 -36%	34 610 -0,2%
Certifications environnementales	0	0

En 2018, 3 250 logements ont fait l'objet d'une demande de labellisation BBC rénovation, soit 9% des demandes recensées en France. Les demandes ont explosées sur le segment du logement individuel groupé depuis 2017 partout en France.

De 2007 à 2018, en région, 17 436 logements ont été engagés dans une labellisation énergétique pour des logements rénovés. Ce volume place les Hauts-de-France au 3^{ème} rang des régions

françaises, derrière l'Île-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes.

Les demandes de certification de qualité environnementale pour des logements rénovés sont à l'arrêt depuis 2017.

Avec un total de 9 017 logements engagés dans une démarche environnementale, la région se place en 2^{ème} position, toutefois très loin derrière l'Île-de-France qui comptabilise près de 38 000 logements engagés.

i La certification «**Patrimoine Habitat & Environnement**», délivrée par Cerqual, est applicable aux logements collectifs et individuels groupés de plus de 10 ans. Il s'agit d'une démarche qui a pour objectif de prendre en compte la préservation de l'environnement tout au long du cycle de vie du logement.

📍 Sur le parc existant, des labellisations énergétiques et environnementales ...

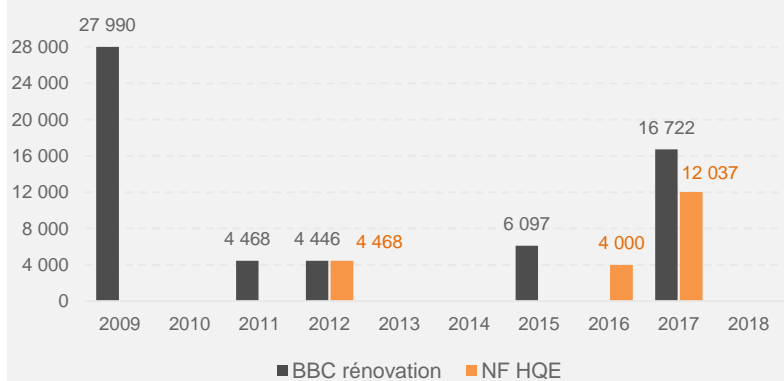
Les labellisations énergétiques et la qualité environnementale des bâtiments tertiaires rénovés

TERTIAIRE RÉNOVÉ

Évolution des demandes de labellisation énergétique et de certification environnementale de bâtiments tertiaires rénovés

Unité : surfaces en m²

Source : traitement CERC – Effinergie, Certivéa



En 2018, aucune opération tertiaire n'a fait l'objet d'une demande de labellisation pour une rénovation.

De 2007 à 2018, en région, 59 723 m² de locaux ont été engagés dans une labellisation énergétique pour bâtiments rénovés.

Les Hauts-de-France arrivent à la 5^{ème} place des régions françaises, regroupant 2% des demandes passées au niveau national. À noter que l'Île-de-France cumule à elle seule 85% des demandes de

labellisation BBC rénovation pour des bâtiments tertiaires enregistrées entre 2007 et 2018.

Des demandes de certification NF HQE pour 2 bâtiments situés dans le Nord ont été enregistrées en 2017.

En région, depuis 2007, 20 505 m² de locaux rénovés ont été engagés dans une démarche de qualité environnementale. Comme pour les labellisations énergétique, l'Île-de-France regroupe 91% des demandes passées dans le pays.

Surfaces de bâtiments tertiaires rénovés avec demande de labellisation énergétique et de certification environnementale en 2018 (évol. 1 an)

	Hauts-de-France	France
Labellisations énergétiques	0 m ²	162 891 m ²
Certifications environnementales	0 m ²	182 534 m ²

❗ La certification « NF bâtiments tertiaires – démarche HQE® » est délivrée par Certivéa, filiale du CSTB. Elle concerne les phases de programmation, de conception et de réalisation en neuf ou en réhabilitation. Une certification NF équipement sportifs – démarche HQE ainsi qu'une certification NF bâtiments tertiaires en exploitation – démarche HQE ont également été développées.

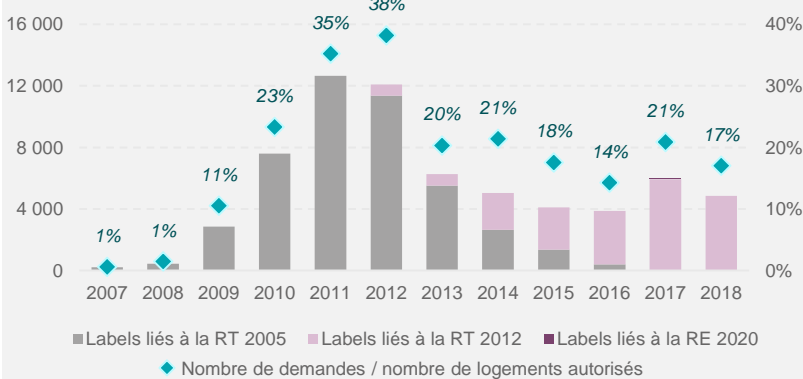
Sur le parc neuf, des labellisations énergétiques et environnementales concentrées sur certains territoires

Progression des labellisations énergétiques des logements

LOGEMENTS NEUFS

Évolution des demandes de labellisation énergétique de logements en Hauts-de-France

Unité : nombre de logements – ratio nombre de logements
Source : traitement CERC – Effinergie, Cerqual, Sitadel



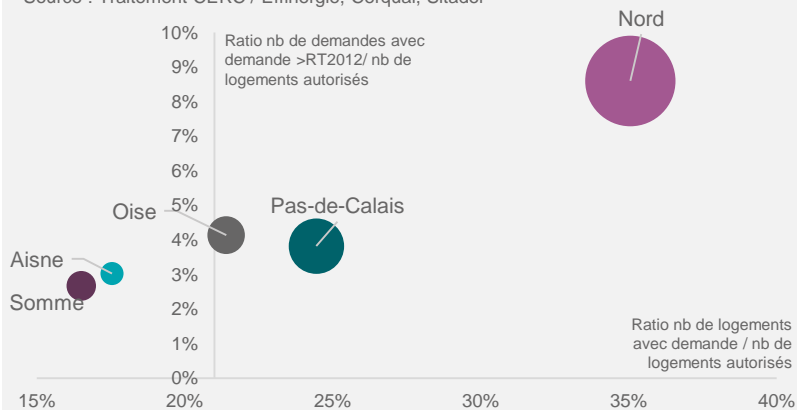
Nombre de logements avec demandes de labellisation énergétique >RT 2012 en 2018 (évol. 1 an)

Hauts-de-France	France
4 858	63 415
-19%	+5%

En 2018, 4 858 logements ont fait l'objet d'une demande de labellisation d'un niveau supérieur à la RT 2012. Le label RT 2012 -10% reste le plus sollicité (60% des demandes). Les demandes de labels RT 2012 -20% sont en hausse de 21% en un an pour atteindre 1 524 demandes en 2018. Les demandes de labels liés à la RE 2020 sont à l'arrêt en 2018.

Bilan des demandes de labellisations énergétiques de logements en Hauts-de-France de 2007 à 2018

Unité : ratio nombre de logements
Source : Traitement CERC / Effinergie, Cerqual, Sitadel

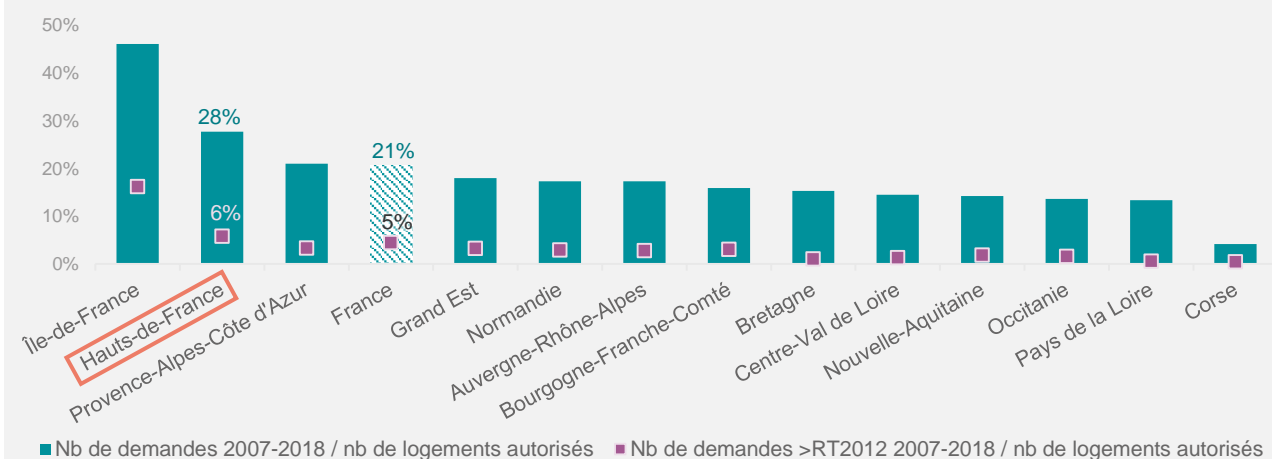


17% des autorisations avec demande de labellisation énergétique en 2017

Depuis 2007, 28% des logements autorisés ont fait l'objet d'une demande de label énergétique en Hauts-de-France (21% en France). Le département du Nord se distingue avec davantage de demandes toutes labellisations confondues (35% des autorisations depuis 2007) et de demandes de labels d'un niveau supérieur à la RT 2012 (8,6% des autorisations contre 5,9% en région).

Bilan des demandes de labellisations énergétiques 2007-2018 dans les logements en France

Unité : ratio nombre de logements
Source : Traitement CERC / Effinergie, Cerqual, Sitadel



Sur le parc neuf, des labellisations énergétiques et environnementales concentrées sur certains territoires

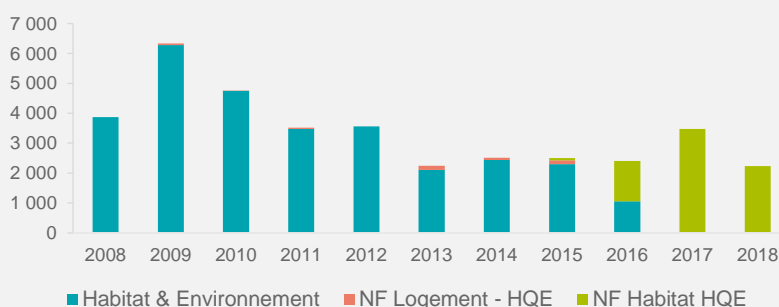
Le label NF habitat HQE s'impose sur la qualité environnementale des logements neufs

LOGEMENTS NEUFS

Evolution du nombre de logements engagés dans une démarche de qualité environnementale en Hauts-de-France

Unité : nombre de logements

Sources : Traitement CERC / CERQUAL



Nombre de logements engagés dans une démarche de qualité environnementale en 2018 (évol. 1 an)

Hauts-de-France

2 235
-36%

France

67 358
+8%

En 2018, 2 235 logements se sont engagés dans une démarche de qualité environnementale.

Les demandes de label NF Habitat HQE, peu sollicitées les années précédentes, sont en forte progression depuis 2016. La certification Habitat & Environnement n'est plus sollicitée (seulement 16 demandes en 2018).

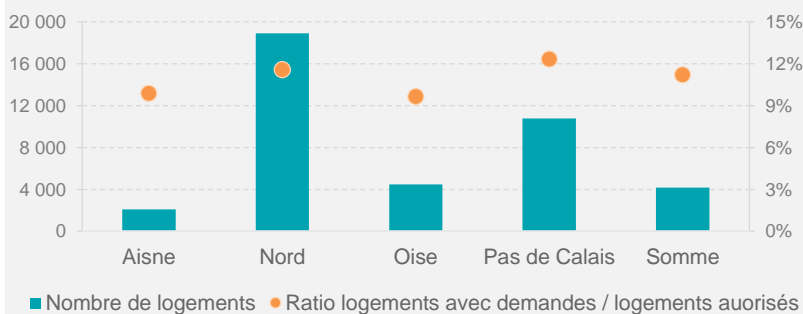
8% des logements autorisés engagés dans une démarche environnementale en 2018

En cumul, depuis 2007, 11% des logements autorisés en région ont été engagés dans une démarche de qualité environnementale.

Bilan des démarches de qualité environnementale 2007- 2018 en Hauts-de-France

Unité : nombre de logements

Sources : Traitement CERC / CERQUAL, Sitadel



i Lancée en 2003 par l'Association QUALITEL, la certification Habitat & Environnement est une démarche qui a pour objectif de prendre en compte la préservation de l'environnement tout au long du cycle de vie du logement. Elle est applicable aux opérations de logements neufs en immeubles collectifs et individuels groupés.

La certification NF – démarche HQE intègre à la fois les exigences de qualité globale de l'ouvrage de la certification NF maisons individuelles et les exigences environnementales de la démarche Haute Qualité Environnementale élaborée par l'association du même nom. La certification est attribuée à un constructeur pour l'ensemble de sa production.

La certification NF Logement HQE porte seulement sur les logements collectifs et individuels groupés.

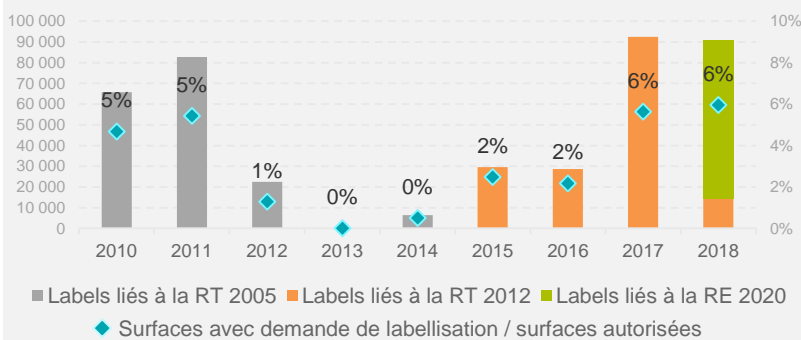
Sur le parc neuf, des labellisations énergétiques et environnementales concentrées sur certains territoires

La prise en compte du développement durable dans la construction neuve de bâtiments tertiaires

TERTIAIRE NEUF

Évolution des demandes de labellisation énergétique de bâtiments tertiaires en Hauts-de-France

Unité : surface de bâtiments tertiaires en m² SHON
Source : Traitement CERC / Effinergie, Sitaldel



Surfaces de bâtiments tertiaires avec demande de labellisation énergétique et de certification environnementale en 2018 (évol. 1 an)

	Hauts-de-France	France
Labellisations énergétiques	90 989 m ² -2%	2 102 603 m ² -24%
Certifications NF HQE	76 722 m ² +2%	1 230 977 m ² -16%

En 2018, les demandes de labels liés à la RE 2020 font leur apparition, pour 76 670 m² de locaux situés dans le Nord et dans l'Oise.

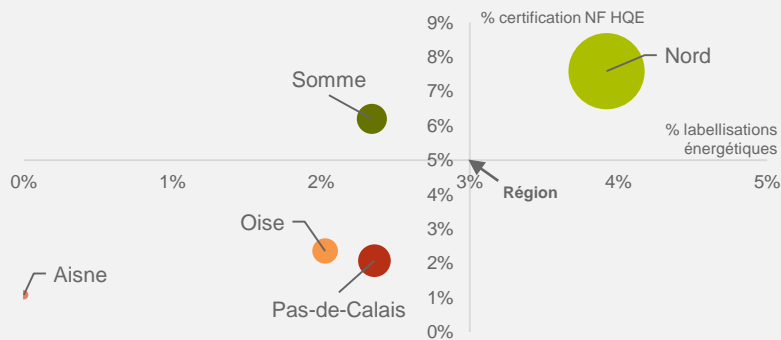
En conséquence, les demandes de labels liés à la RT 2012 ont été nettement moins sollicitées que l'année précédente.

5% des surfaces autorisées avec demande de certification environnementale en 2018

Après une forte baisse en 2017, les demandes de certification de qualité environnementale pour des bâtiments tertiaires sont stables en région en 2018.

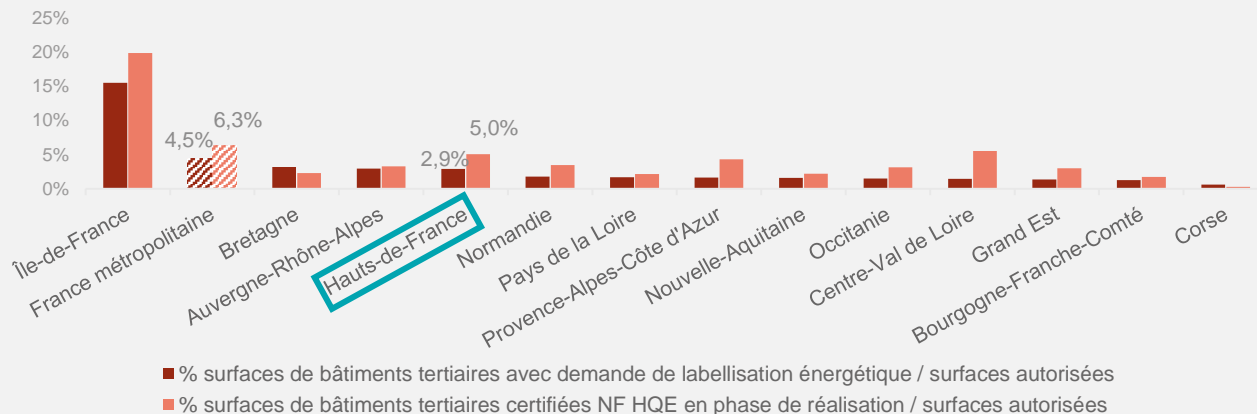
Surfaces de bâtiments tertiaires avec demande de labellisation énergétique et de certification environnementale NF HQE vs surface autorisée 2007-2018 en Hauts-de-France

Unité : surface de bâtiments tertiaires en m² SHON
Source : Traitement CERC / Effinergie, Certivea, Sitaldel



Surface de bâtiments tertiaires avec demande de labellisation énergétique et de certification environnementale NF HQE vs la surface autorisée 2007 - 2018 en France

Unité : surface de bâtiments tertiaires en m² SHON -Source : Traitement CERC / Effinergie, Certivea, Sitaldel



Les nouveaux labels anticipant la RE 2020

La prochaine réglementation, prévue en 2020, doit remplacer la réglementation en vigueur aujourd'hui, la RT 2012, et permettre aux bâtiments neufs de tendre vers un objectif de **performance globale**, qui prend en compte à la fois la **performance énergétique du bâtiment** (généralisation des bâtiments à énergie positive – BEPOS – par exemple), mais également sa **performance environnementale** (calcul de l'impact carbone du bâtiment durant toute sa durée de vie, de sa conception à sa destruction). Il s'agira de la première réglementation française à intégrer l'exigence du bas carbone.

Afin de préparer cette nouvelle réglementation, l'Etat, avec le soutien de l'ADEME et des collectivités, a lancé en novembre 2016 l'expérimentation du label « **E+C-** » (Bâtiments à Energie Positive et Réduction Carbone), en invitant les maîtres d'ouvrage volontaires à concevoir des bâtiments innovants suivant les niveaux de performance définis par ce label. Le but est de tester en grandeur réelle les faisabilités techniques et la soutenabilité économique de la future réglementation, et ainsi en affiner ses contours.

Ce label définit huit niveaux de performance énergétique et environnementale des bâtiments neufs, basés sur la combinaison de deux indicateurs :

- **L'indicateur Energie** définit la **performance énergétique** du bâtiment, via un « Bilan Bepos » (Bilan énergétique du bâtiment à énergie positive) qui mesure la capacité du bâtiment à consommer l'énergie qu'il produit ; le calcul se porte sur quatre niveaux, de « **Energie 1** », niveau de base accessible, jusqu'à « **Energie 4** », qui correspond à un bâtiment avec un bilan énergétique nul.
- **L'indicateur Carbone** mesure la **performance environnementale** à travers le calcul des émissions de gaz à effet de serre sur la totalité de la durée de vie du bâtiment ainsi que sur l'ensemble des produits de construction et des équipements utilisés ; il comporte deux niveaux, « **Carbone 1** » qui correspond au niveau de base accessible, et « **Carbone 2** » qui valorise les options de construction les plus performantes

Niveaux définis par la label E+C-	Energie 1	Réduction de 5% de la consommation énergétique par rapport à la RT 2012 pour le résidentiel et de 15% pour le non résidentiel
	Energie 2	Réduction de 10% de la consommation énergétique par rapport à la RT 2012 pour le résidentiel et de 30% pour le non résidentiel
	Energie 3	Recours aux énergies renouvelables à hauteur de 20kWh/m ² pour le résidentiel et de 40 kWh/m ² pour le non résidentiel Réduction de 20% de la consommation énergétique par rapport à la RT 2012 pour le résidentiel et de 40% pour le non résidentiel
	Energie 4	Bâtiment producteur d'énergie La production en énergie renouvelable du bâtiment doit au moins être équivalente aux consommations d'énergies non renouvelables de celui-ci pour tous les usages*
	Carbone 1	Encouragement vers le bas carbone dans la consommation énergétique du bâtiment comme dans le choix des matériaux lors de la construction Aucun mode constructif ni vecteur énergétique n'est exclu
	Carbone 2	Valorisation des options les plus performantes Travail renforcé sur la diminution de l'empreinte carbone par la consommation énergétique et le choix des matériaux

*Les 5 usages de la RT 2012 (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, auxiliaires comme les pompes ou ventilateurs, éclairage) plus les ascenseurs, l'informatique et l'audiovisuel.

Dans le sillage de l'expérimentation « E+C- », et afin d'anticiper la nouvelle réglementation, les organismes certificateurs ont eux aussi créé ou fait évoluer leurs labels en fixant les exigences sur les niveaux définis par le référentiel « E+C- ». Ces nouveaux labels, apparus entre 2016 et 2017, s'inscrivent donc dans une démarche globale prenant en compte à la fois la performance énergétique mais aussi environnementale du bâtiment. Ainsi, les labels BBC Effinergie 2017, BEPOS Effinergie 2017 et BEPOS Effinergie 2017 + ont des exigences fixées respectivement aux niveaux **Energie 2**, **Energie 3** et **Energie 4**, et à minima au niveau **Carbone 1**.

Par ailleurs, le label Bâtiment Bas Carbone BBCA évalue les émissions de carbone d'un bâtiment sur toute sa durée de vie et est délivré si le bâtiment satisfait à minima le niveau **Carbone 2** du référentiel.

		Labels liés à la RT 2005	Labels liés à la RT 2012	Labels liés à la RE 2020
Avant la RT 2012		HPE / THPE / THPE EnR		
		BBC Effinergie		
Niveaux définis par la label E+C-	Energie 1			-
	Energie 2		RT 2012 -10% RT 2012 -20% Effinergie + BEPOS Effinergie	RT 2012 -10% BBC Effinergie 2017
	Energie 3			RT 2012 -20% BEPOS Effinergie 2017
	Energie 4			BEPOS Effinergie 2017 +
	Carbone 1			Tous les labels créés ou mis à jour en 2017 visent à minima le niveau Carbone 1
	Carbone 2			BBCA

📍 Les nouveaux labels anticipant la RE 2020

Les démarches en lien avec l'impact Carbone

Evolution du nombre de demandes de labellisation E+C- en Hauts-de-France

Unité : nombre de logements

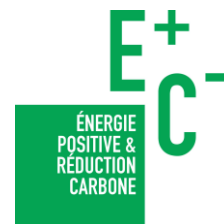
Sources : Traitement CERC / CERQUAL



Demandes de labellisation E+C- pour des logements neufs en 2018 (évol. 1 an)

Hauts-de-France	France
303 -33%	7 732 +106%

📌 Ce label d'Etat « Bâtiments à Energie Positive et Réduction Carbone », ou label E+C-, a été lancé par le ministère du Logement en novembre 2016. Il repose sur une nouvelle méthode de calcul et de nouveaux indicateurs pour évaluer non seulement la performance énergétique mais aussi la performance environnementale des bâtiments, selon les critères « Bilan Bepos » et « Carbone ». Dans le cadre de l'expérimentation du label E+C-, CERQUAL Qualitel Certification a passé une convention avec l'Etat pour délivrer ce label.



		Phase de Conception	Phase de Réalisation
Logements (nombre)	Neufs	11	
	Rénovés	102	
Locaux (m ²)	Neufs	438	6 000

Aucun logement n'est labellisé en Hauts-de-France pour la phase de réalisation. Cependant, une opération est enregistrée en phase de conception BBCA à fin 2018 : 11 logements collectifs neufs dans la Somme.

Nombre de logements labellisés BBCA en phase de réalisation en 2018 (évol. 1 an)

Hauts-de-France	France
0 -	630 +105%

📌 Créé par l'Association Bâtiment Bas Carbone (BBCA), le label privé BBCA s'applique à toutes les constructions nouvelles. Ce label valorise les pratiques « bas carbone » à la construction (mixité intelligente des matériaux, sobriété de la conception...) et en exploitation (énergies faiblement carbonées, énergies renouvelables...). Il prend également en compte les bénéfices du stockage carbone des matériaux biosourcés ainsi que les efforts accomplis en termes d'économie circulaire. Le label BBCA est délivré en deux étapes : de façon provisoire en phase étude et définitive après la réalisation. CERQUAL Qualitel Certification délivre ce label pour les opérations en construction engagées dans la certification.



L'installation d'équipements utilisant une source d'énergie renouvelable

Progression du parc solaire photovoltaïque

ÉNERGIES RENEUVELABLES

Évolution du parc photovoltaïque en Hauts-de-France

Unité : puissance raccordée en MW (cumul)
Source : Traitement CERC / SDES



Puissance solaire photovoltaïque installée cumulée à fin 2018 (évol. 1 an)

	Hauts-de-France	France
Total installations	152 MW +12%	8 917 MW +11%
dont installations de puissance ≤ à 3 kW	48 MW +8%	811 MW +4%

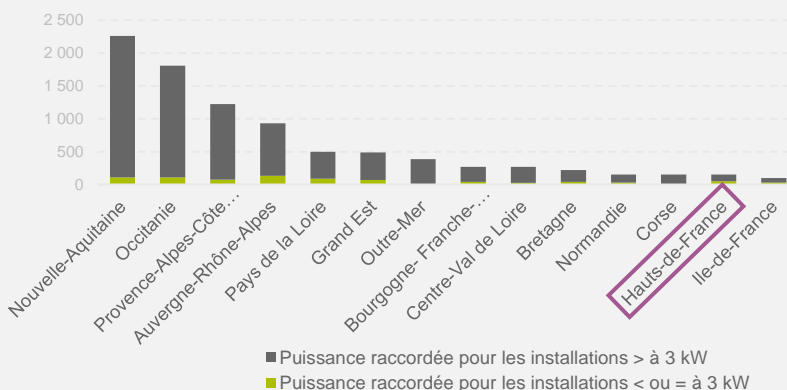
À fin 2018, avec 152 MW installés, la région atteint 22% de l'objectif fixé par le SRCAE pour 2020 (690 MW).

16 MW raccordés en 2018 dont 3,4 MW pour des installations ≤ 3 kW

Les installations d'une puissance égale ou inférieure à 3 kW, essentiellement intégrées au bâti, regroupent 32% de la puissance installée dans les Hauts-de-France. 51% de la puissance solaire photovoltaïque régionale est installée dans le Nord, 20% dans le Pas de Calais, 11% dans la Somme et 10% dans l'Aisne.

Puissance photovoltaïque installée en France à fin 2018

Unité : puissance raccordée en MW (cumul)
Source : Traitement CERC / SDES



Les équipements solaires thermiques

En 2017, 625 m² d'équipements solaires thermiques ont été vendus en région, principalement des chauffe-eaux solaires individuels. Les CESI vendus en Hauts-de-France représentent 3% du marché national (6% en 2016) alors que les ventes de SSC pèsent à peine 1%. Les ventes d'équipements solaires

thermiques ont fortement diminué en 2017, en particulier sur le segment des CESI. Les CESI sont concurrencés par les chauffe-eaux thermodynamiques, notamment dans la construction neuve depuis la mise en place de la RT 2012.

Équipements solaires thermiques individuels vendus en 2017 (évol. 1 an)

	Hauts-de-France	France
CESI	580 m ² -64%	21 650 m ² -25%
SSC	45 m ² -13%	3 715 m ² +2%

CESI : Chauffe-eau solaire individuel
SSC : Système solaire combiné

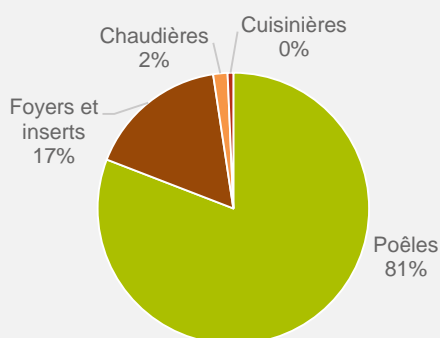
Source : Observ'ER

📍 L'installation d'équipements utilisant une source d'énergie renouvelable

Reprise des ventes d'appareils de chauffage au bois en région

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Répartition des appareils vendus en 2018 en Hauts-de-France
Unité : nombre d'appareils
Source : Traitement CERC / Observ'ER



i L'enquête Observ'ER ne prend pas en compte les foyers ouverts individuels, les appareils de chauffage bois destinés aux bâtiments collectifs et aux bâtiments tertiaires ou industriels. Les appareils de puissance inférieure à 36 kW ne font pas parti du champ de l'enquête.

Le label Flamme Verte a pour vocation de promouvoir l'utilisation du bois par des appareils de chauffage performants dont la conception répond à une charte de qualité exigeante en termes de rendement énergétique et d'émissions polluantes, sur laquelle s'engagent les fabricants, signataires de la charte Flamme Verte. De plus, Flamme Verte apporte la garantie que ces appareils respectent l'environnement en émettant très peu de monoxyde de carbone (CO) et de particules fines dans l'atmosphère. (source : flammeverte.org)

Ventes d'appareils individuels de chauffage au bois en 2018 (évol. 1 an)

Hauts-de-France	France
30 302	378 980
+2%	-1%

Les appareils de chauffage au bois vendus dans les Hauts-de-France représentent 8% des ventes réalisées en France en 2018

En France, la part d'appareils labellisés Flamme Verte s'élève à 80% pour les poêles, 70% pour les foyers et inserts et 75% pour les chaudières.

15% des appareils vendus en 2018 ont été installés dans des logements neufs. Les chaudières, poêles, foyers fermés et inserts sont principalement vendus pour des opérations d'équipement dans des logements existants.

Le marché des appareils de chauffage au bois a généré plus de 518 M€ en France (matériel et pose).

Le marché des pompes à chaleur individuelles

En 2018, les ventes de pompes à chaleur en Hauts-de-France représentent 4% du marché national.

En France, 79% des pompes à chaleur ont été installées dans le

secteur résidentiel et 21% dans le secteur tertiaire.

Le marché des pompes à chaleur est principalement orienté sur des opérations de rénovation de l'existant (74%).

Ventes de pompes à chaleur (PAC) en 2018 (évol. 1 an)

	Hauts-de-France	France
PAC géothermiques	144	3 080
	+62%	-1%
PAC Air/Air et Air/Eau	23 668	591 700
	n.c.	+18%

Source : Observ'ER

L'IMPACT SUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



📍 Les logements rénovés comparés aux objectifs des SRCAE

Les logements privés rénovés énergétiquement via les dispositifs d'aides en 2018

Objectif SRCAE
53 000 logements privés entièrement rénovés par an

Rénovations avec aides terminées en 2018

Au cours de l'année
31 à 35%

Rénovations étalées
33 à 35%

Rénovations performantes avec aides terminées en 2018

Au cours de l'année
17 à 19%

Rénovations étalées
23 à 25%

Entre **16 300 et 18 500** logements **privés** entièrement rénovés **au cours de l'année 2018** avec un ou plusieurs dispositif d'aide (*de type bouquet 2 actions minimum*).

Parmi ces rénovations énergétiques de logements privés, **8 800 à 10 200** peuvent être considérées comme **performantes**.

Entre **17 500 et 18 600 rénovations étalées** avec recours aux aides.

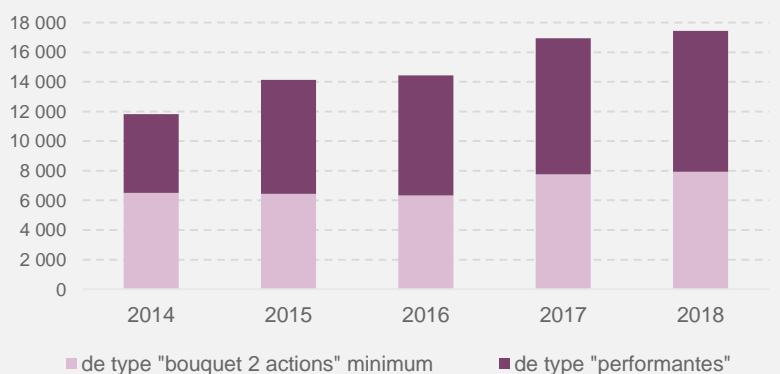
Il s'agit de logements pour lesquels une action réalisée en 2018 se conjugue avec une ou plusieurs actions antérieures (2017), ce qui permet de terminer la rénovation énergétique en 2018.

Parmi les rénovations étalées de logements privés, **12 200 à 13 000** peuvent être considérées comme **performantes**.

Comparé à 2017, les bouquets de travaux étalés sur 2 ans, réalisés dans le cadre du CITE, sont moins sollicités (-18%). Cependant, la part des rénovations étalées considérées comme performantes est en nette hausse (70% contre 53% l'année précédente).

Évolution du nombre de logements privés rénovés énergétiquement au cours de l'année

Unité : nombre de logements par année de travaux – Sources : CERC à partir des données DGFIP



📌 Rénovations performantes : rénovations intégrant des actions d'isolation sur au moins 2 postes parmi murs, toitures et fenêtres, ou permettant un gain énergétique d'au moins 35%.

📌 Ces différents résultats ont été obtenus sur la base d'une méthode d'estimation développée par le Réseau des CERC. Elle se base sur des hypothèses de cumul des dispositifs, sur l'évolution du recours au crédit d'impôts mais aussi sur la part des rénovations énergétiques ayant recours aux dispositifs d'aide selon l'enquête OPEN.

📍 Les logements rénovés comparés aux objectifs des SRCAE

Les logements sociaux rénovés énergétiquement en 2018

Objectif SRCAE
10 000 logements sociaux entièrement rénovés par an

Rénovations terminées en 2018



3 672 logements sociaux engagés dans une rénovation énergétique en 2018 via l'éco-PLS.

Les rénovations de **5 081 logements sociaux** engagés via l'éco-PLS se sont **achevées** en 2018.

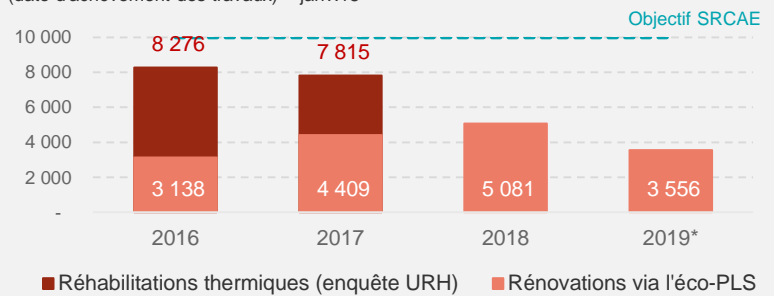
Rénovations performantes terminées en 2018



i Rénovations performantes : logements ayant une étiquette A, B ou C après travaux.

Logements sociaux rénovés énergétiquement livrés par année

Unité : nombre de logements - Sources : URH Hauts-de-France, DHUP (date d'achèvement des travaux) – janv.18



* Prévisions

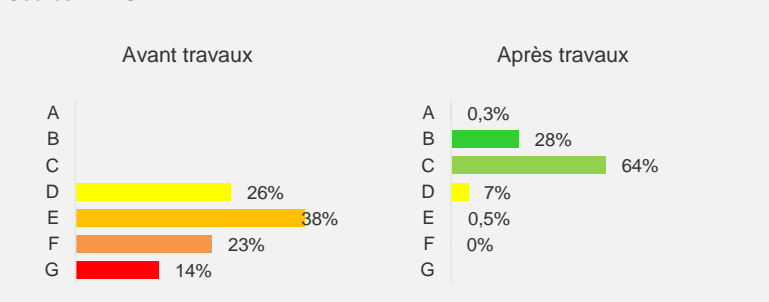
L'éco-PLS ne couvre qu'une partie des rénovations énergétiques du parc social.

Les données de l'observatoire de l'USH (Union Sociale pour l'Habitat) permettent d'estimer à environ 14 000 le nombre de logements ayant fait l'objet d'une amélioration énergétique avec changement d'étiquette en 2018 en Hauts-de-France.

Source : Observatoire de l'USH – déclarations des organismes HLM

Étiquette énergétique des logements sociaux rénovés via l'éco-PLS avant et après travaux de 2015 à 2018

Source : DHUP



Plus de 20 000 logements sociaux ont engagé une rénovation énergétique avec l'aide de l'éco-PLS entre 2015 et 2018.

En moyenne, ces rénovations permettent un gain de 2,4 classes énergétique. Ce gain est plus important pour les logements les plus énergivores : +4 classes en moyenne pour les logements classés G avant travaux, et +3 classes pour les logements classés F.

📍 Le marché de la rénovation énergétique générateur d'activité

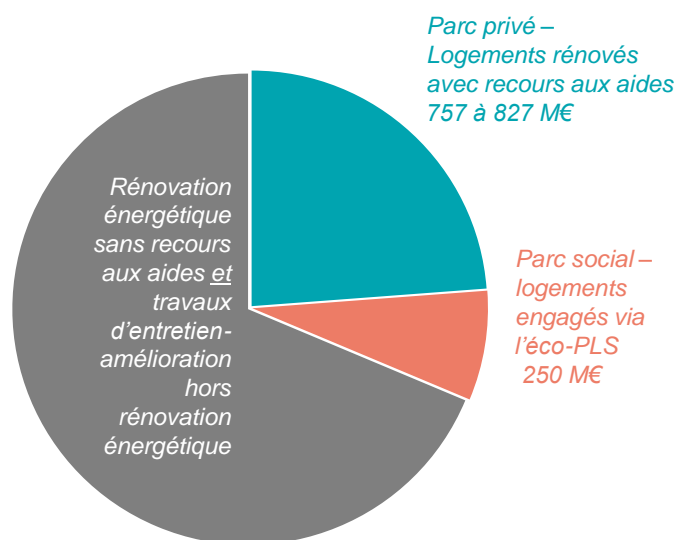
Le chiffre d'affaires généré via les outils de financement

Chiffre d'affaires 2018

3,3 milliards d'€

pour l'ensemble de l'entretien-rénovation du logement en région Hauts-de-France

Source : CERC Hauts-de-France – méthode Comptes de production du Réseau des CERC



Volume de montant de travaux pour l'amélioration énergétique des logements

Part de marché de la rénovation énergétique **logement privé avec recours aux aides**

23 à 25%

Part de marché de la rénovation énergétique **logement social (avec éco-PLS)**

8%

757 à 827 M€ HT de travaux d'amélioration énergétique réalisés en 2018 sur le parc privé en région avec recours aux aides.

Il s'agit d'actions ayant potentiellement eu un impact sur la consommation énergétique du logement, que ce soit dans le cadre d'un bouquet d'action ou d'une action seule.

Il s'agit de travaux portant sur les postes d'isolation (murs, toitures et ouvertures) ou les changements d'équipement (chauffage ou eau chaude sanitaire).

Ce montant de travaux représente **22,8% à 24,9% du chiffre d'affaires entretien-rénovation de logement** des entreprises des Hauts-de-France.

250 M€ de travaux pour la rénovation énergétique du logement social en 2018 avec recours à l'éco-PLS.

L'amélioration énergétique du parc de logement social représente 8% de l'activité entretien-rénovation des entreprises de la région.

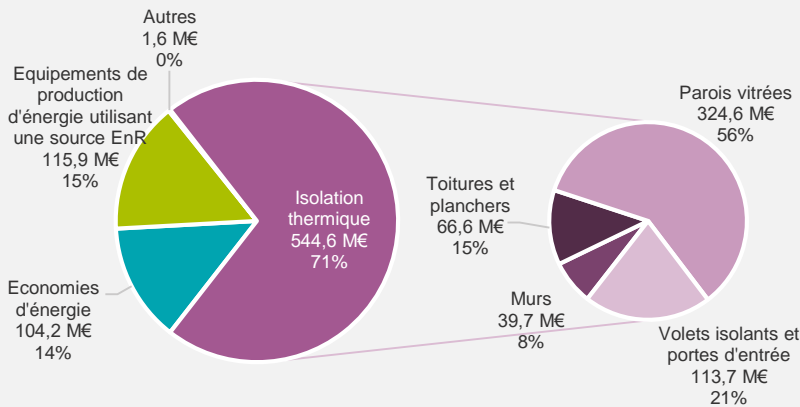
ⓘ On considère cette fois l'ensemble des actions d'amélioration énergétique, qu'il s'agisse de bouquets d'actions ou d'actions seules portant sur les postes énergétiques (toiture, murs, ouvertures, chauffage, eau chaude sanitaire) afin de mesurer l'impact de l'amélioration énergétique sur l'activité des entreprises. Tous les montants ci-dessous sont Hors Taxes.

Le marché de la rénovation énergétique générateur d'activité

Le chiffre d'affaires généré via le CITE par catégorie de travaux

Répartition du chiffre d'affaires généré par le CITE

Unité : montant des travaux en millions d'euros
Source : CERC / DGFIP



Les ménages ayant demandé un CITE en 2018 ont déclaré plus de **766 M€** de travaux.

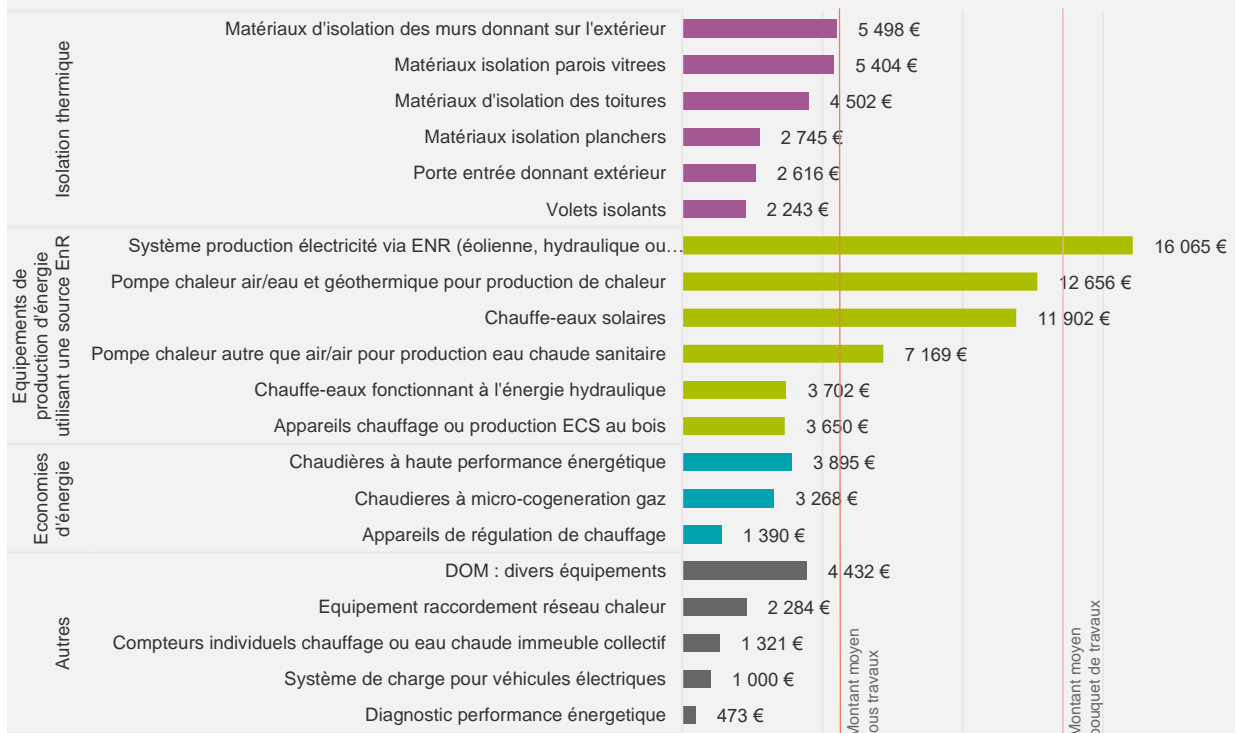
71% de l'investissement des ménages concerne des travaux d'isolation dont une grande partie sur les parois vitrées.

La montant moyen tous travaux confondus s'établit à 5 590 €. Le montant moyen des bouquets de travaux réalisés en 2017 s'élève à 13 600€.

Montant moyen des travaux réalisés en 2017 (déclarés en 2018) par catégorie de travaux

Unité : montant en €

Source : traitement CERC / DGFIP



📍 Des impacts économiques variables selon les dispositifs d'aide

Le chiffre d'affaires généré via les outils de financement

Crédit d'impôt		Logements privés
1€ crédit d'impôt distribué en 2018	=	4 € de travaux éligibles réalisés ▲ évol. 2017/2016
▶ En 2018 (travaux 2017) : 188 M€ de crédit d'impôt distribués	➔	754,9 M€ de travaux éligibles 135 022 ménages bénéficiaires
▶ De 2014 à 2018 : 659 M€ de crédit d'impôt distribués	➔	2 842,6 M€ de travaux éligibles 501 190 ménages bénéficiaires

Source : traitement CERC / DGFiP

Habiter mieux		Logements privés aux revenus modestes
1€ d'aide Travaux ANAH distribuée en 2018	=	2,1 € de travaux éligibles réalisés = évol. 2018/2017
▶ En 2018 : 51 M€ d'aides ANAH distribuées	➔	105,9 M€ de travaux éligibles 5 615 logements réhabilités
▶ De 2014 à 2018 : 225 M€ d'aides ANAH distribuées	➔	483,4 M€ de travaux éligibles 22 512 logements réhabilités

Source : traitement CERC / DHUP, DREAL

* Jusqu'en 2017, le programme Habiter Mieux était financé par le Fonds d'Aides à la Rénovation Thermique des logements (FART) en complément de l'aide de l'Anah. Depuis 2018, la prime FART n'existe plus et est intégré à l'aide Anah. Les montants d'aides indiqué ci-dessus prennent en compte la totalité de l'aide Anah distribué aux ménage dans le cadre du programme Habiter Mieux. Dans les bilans « Transition énergétique et bâtiment durable » 2016 et 2017, seul la prime FART était prise en compte : les données 2018 ne sont pas comparables aux années précédentes.

📍 Des impacts économiques variables selon les dispositifs d'aide

Le chiffre d'affaires généré via les outils de financement



LA MOBILISATION DES PROFESSIONNELS



📍 Structure des entreprises du Bâtiment

Les chiffres clés des activités sectorielles



Sources : INSEE SIRENE, Acoess-Urssaf

Établissements de Bâtiment selon l'activité en Hauts-de-France

Unité : nombre d'établissements en 2017

Source : traitement CERC / INSEE SIRENE



33 846 établissements de bâtiment dont 66% sans salarié

Les Hauts-de-France regroupent 6% des établissements de bâtiment français.

Par rapport à la moyenne nationale, les établissements de second œuvre sont bien représentés en région (76% des établissements contre 73% en France).

En 2018, les établissements de bâtiment employaient 85 059 salariés, soit 1% de plus qu'en 2017 mais 20% de moins par rapport à 2008.

Alors que le nombre de salariés est stabilisé, des disparités existent selon les secteurs d'activité.

Le secteur de l'isolation, particulièrement dynamique, a connu la croissance (+10% par rapport à 2008) avec l'étanchéification (+8% en 10 ans).

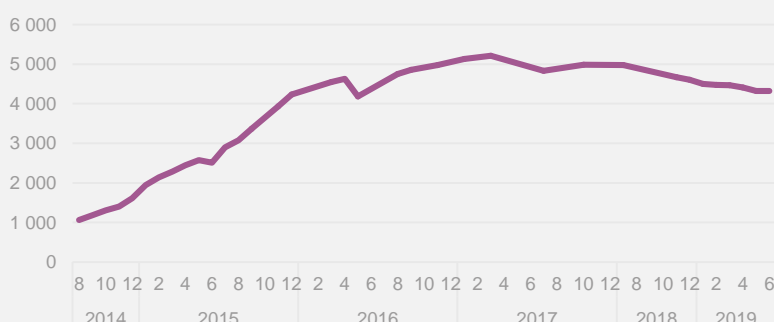
À l'inverse, le nombre de salariés baisse depuis 2008 dans les secteurs de la maçonnerie, les travaux de charpente et de couverture.

La montée en compétence des entreprises avec la qualification RGE

Des professionnels RGE principalement mobilisés sur les travaux d'isolation

Évolution du nombre d'établissements RGE en Hauts-de-France

Unité : nombre d'établissements
Source : Traitement CERC / DHUP



Nombre d'établissements RGE à fin juin 2019 (évol. 6 mois)

Hauts-de-France	France
4 318	55 860
-6%	-6%

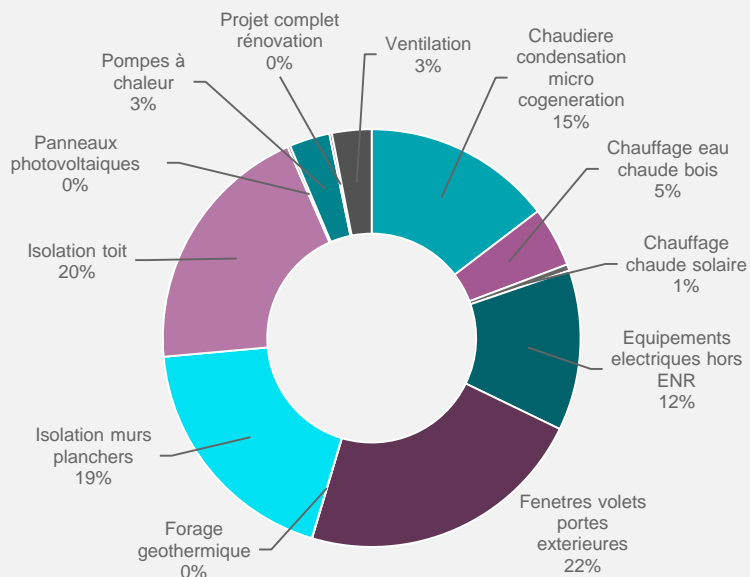
À fin juin 2019, 4 318 entreprises RGE sont recensées en région, soit un recul de 6% en 6 mois.

Entre début 2018 et début 2019, le nombre d'entreprises RGE a chuté de 10%.

La baisse constatée en région suit la tendance nationale.

Répartition des domaines de travaux à fin juin 2019

Unité : domaine de travaux
Sources : DHUP



60% des domaines de travaux couverts par une entreprise RGE sur l'isolation

La plupart des entreprises RGE sont qualifiées pour intervenir sur des travaux d'isolation (murs, toits, ouvertures), à l'instar des travaux les plus souvent réalisés par les ménages dans le cadre du CITE.

Signes RGE en Hauts-de-France en 2018 (Evol. 1 an)

Unité : nombre de signes

Source : CERC/Qualibat, Qualit'EnR, Cequami, Certibat, Qualifelec

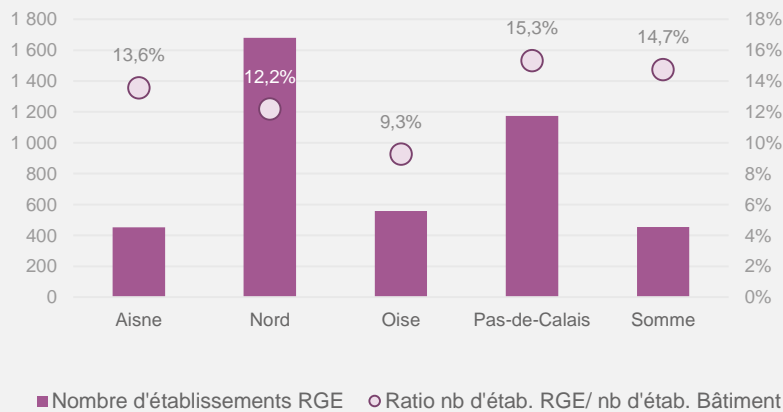
Energies renouvelables			Efficacité énergétique			Offre globale		
Qualisol	58	▲	ECO-artisans	1 323	▼	Qualibat Offre Globale	11	→
Qualibois	530	→	Pro de la performance énergétique	576	▼	NF-NFHQE Maison rénovée	17	▲
QualiPV	33	▼	Qualibat mention EE	3 970	▼			
Qualipac	254	▲	Certibat mention RE	0	→			
Qualiforage	4	▲	Qualifelec mention EE	44	▼			
Qualibat - mention ENR	1	▼▼						
Qualifelec - mention PV	3	▼						

La montée en compétence des entreprises avec la qualification RGE

Des disparités de mobilisation des RGE selon les départements

Nombre d'établissements RGE en Hauts-de-France à fin juin 2019

Unité : nombre d'établissements
Sources : Traitement CERC / DHUP, INSEE



Ratio du nombre d'établissements RGE sur les établissements Bâtiment à fin mai 2019

Hauts-de-France	France
12,8%	9,8%

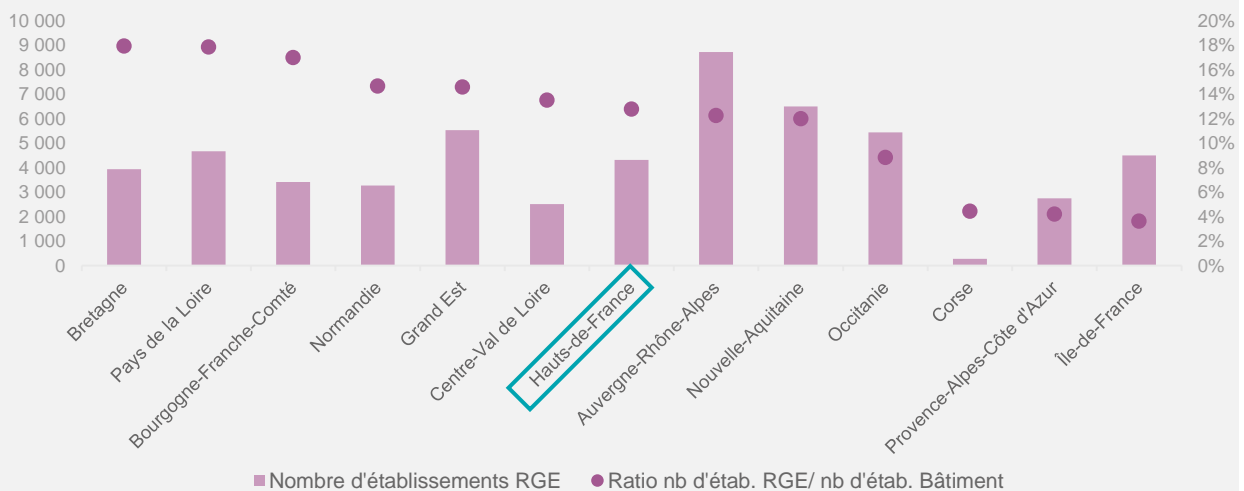
12,8% des entreprises de bâtiment de la région ont au moins un signe RGE, une part supérieure à la moyenne nationale.

Les Hauts-de-France se placent en 7^{ème} position des régions françaises en termes de volume d'entreprises RGE, comme de ratio sur le total d'entreprises de bâtiment.

Des disparités sont à noter sur les départements. Par rapport à la totalité des entreprises de bâtiment, le Pas-de-Calais, la Somme, et l'Aisne comptabilisent proportionnellement plus d'entreprises RGE.

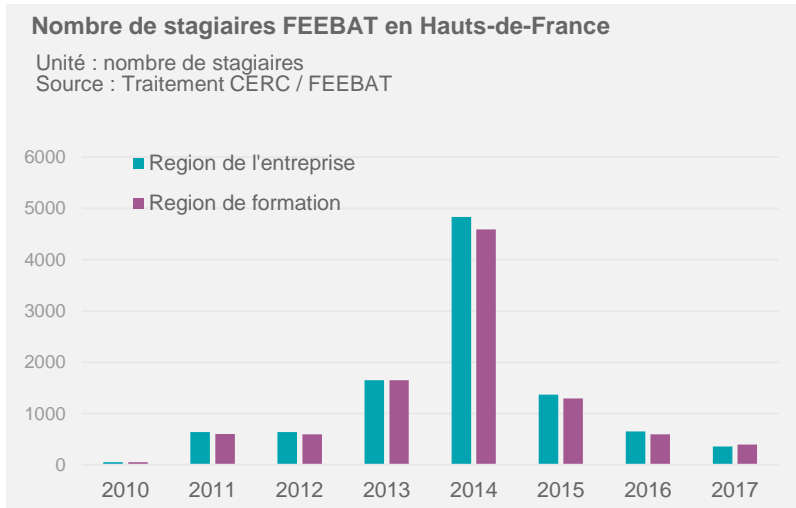
Nombre d'établissements RGE et ratio par rapport au nombre d'établissements Bâtiment en France à fin juin 2019

Unité : nombre d'établissements – Source : Traitement CERC / DHUP, INSEE



📍 La montée en compétence des entreprises avec la qualification RGE

Un nombre de stagiaires FEEBAT en recul



En 2017, 398 stagiaires ont suivi une formation FEEBAT dans les Hauts-de-France, soit 10% des stagiaires en France.

Par ailleurs, 357 stagiaires issus d'une entreprise des Hauts-de-

France ont suivi une formation FEEBAT, soit 45% de moins qu'en 2016.

Depuis 2010, 10 190 stagiaires des entreprises de la région au total ont suivi cette formation.

Stagiaires FEEBAT en 2017 (évol. 1 an)

Hauts-de-France	France
398	3 968
-33%	-51%

Dénombrement selon la région de formation

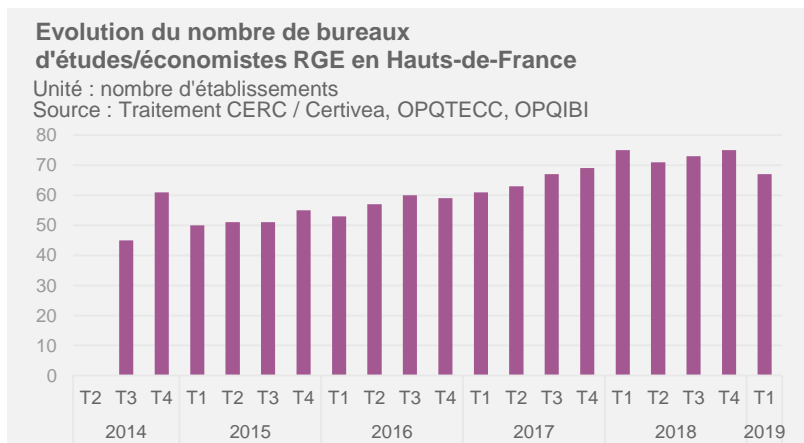
📌 La Formation aux Economies d'Energie des entreprises et des artisans du Bâtiment (FEEBat) développe et systématise la prise en compte de la dimension énergétique dans l'ensemble des travaux de rénovation des bâtiments.

Les objectifs de ces formations sont :

- Systématiser la prise en compte de la dimension énergétique et environnementale dans les travaux de rénovation,
- Assurer la qualité des travaux réalisés en maîtrisant les interfaces et en anticipant les défauts de mise en œuvre,
- Accroître le rôle de prescripteurs des entreprises et artisans du bâtiment en termes de rénovation globale et de bouquets de travaux.

📍 La montée en compétence des entreprises avec la qualification RGE

Les signes RGE de la maîtrise d'œuvre RGE en progression



Nombre de bureaux d'études/économistes de la construction à fin mars 2019 (évol. 3 mois)

Hauts-de-France	France
67 -11%	1 488 -0,3%

À la fin du 1^{er} trimestre 2019, 67 bureaux d'études et économistes de la construction sont qualifiés RGE. Ce nombre a reculé de 11% en un an.

Les Hauts-de-France représentent 4,5% des qualifications RGE études délivrées en France.

Peu de stagiaires FEEBAT maîtrise d'œuvre

Depuis 2012, seulement 16 stagiaires ont suivi une formation FEEBAT maîtrise d'œuvre en région, soit moins de 1% des stagiaires en France.

À ceux-ci, il faut ajouter 26 stagiaires issus des Hauts-de-France qui ont suivi la formation dans une autre région.

Stagiaires FEEBAT MOE cumulé de 2012 à fin 2017

Hauts-de-France	France
16	1 714

Dénombrement selon la région de formation

i Depuis juillet 2012, le dispositif de Formation aux Economies d'Energie des entreprises dans le Bâtiment (FEEBat) s'est également ouvert aux entreprises et professionnels libéraux de la maîtrise d'œuvre (MOE). Un parcours de formation dédié à la MOE a ainsi été mis en place afin de favoriser la prise en compte globale, par ces professionnels, de la dimension énergétique et environnementale lors de projets de conception ou de rénovation des bâtiments.

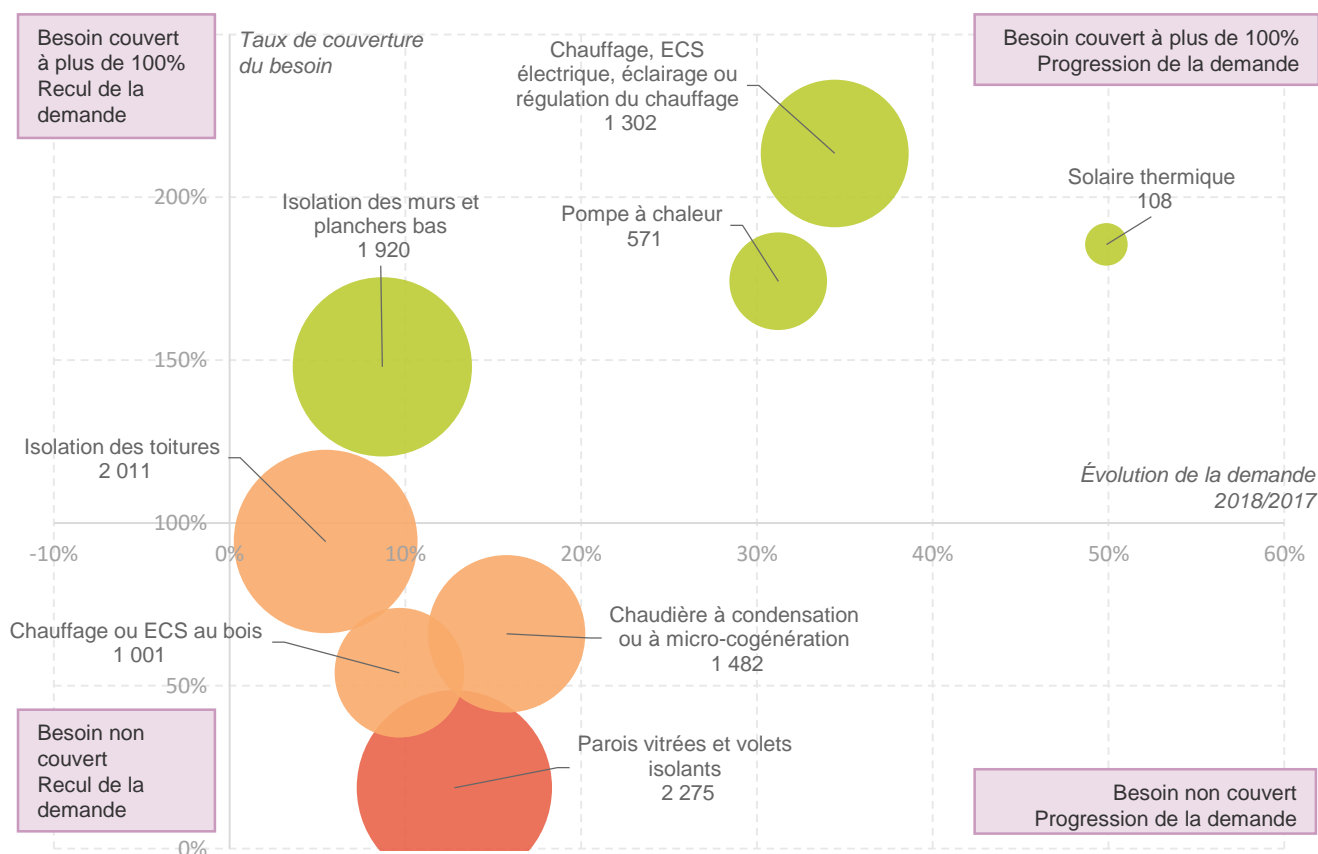
Le nombre de RGE actuel permet-il de répondre à la demande?

Une couverture en RGE encore insuffisante sur certains domaines de travaux

Les actions soutenues par le crédit d'impôt 2018 ont été regroupées en 8 domaines de travaux pour lesquels il existe des qualifications RGE spécifiques afin de déterminer si le nombre d'entreprises RGE à juin 2019 a permis de couvrir la demande en 2019 s'il y a autant de crédit d'impôt.

Analyse par domaine de travaux de la couverture du besoin en RGE en Hauts-de-France

Source : traitement CERC à partir des données DHUP et DGFIP



Comment lire ces résultats ?

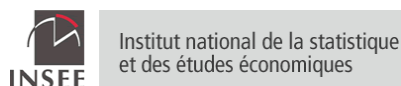
Les 1 000 entreprises RGE présentes dans les Hauts-de-France à fin 2018 et pouvant répondre aux travaux d'installation d'appareils de chauffage ou ECS au bois, ont permis de couvrir 54% du besoin en 2018.

Taux de couverture du besoin

- Plus de 100%
- 50% à 100%
- Moins de 50%

La surface des bulles est proportionnelle au nombre d'entreprises de la région pouvant répondre à ce domaine de travaux

AVEC LE CONCOURS... DES MEMBRES DE LA CERC :



Avec le soutien financier de la DREAL :



ET DES MEMBRES DU GIE RÉSEAU DES CERC :



CERC Hauts-de-France

tél. : 03 20 40 53 39 | e-mail : cerc.hauts-de-france@i-carre.net

Site régional : www.cerc-hautsdefrance.fr | site national : www.cerc-actu.com

